



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES
CULTURE.BE

LECTURES
LA REVUE DES BIBLIOTHÈQUES

D O S S I E R

NOVEMBRE - DÉCEMBRE 2015



**JOURNÉE
« TOUS À LA
BIBLIOTHÈQUE !
VRAIMENT
TOUS... ? »**

193

∴ Sommaire



Une journée de réflexion consacrée aux publics « à la marge », ceux qui ne peuvent pas/plus venir à la bibliothèque, qui sont absents de certains territoires ou qui y sont de passage, voire qui ne sont pas identifiés comme tels.

Colloque organisé conjointement par la Bibliothèque centrale pour la Région de Bruxelles-Capitale (Ville de Bruxelles) et la Bibliothèque francophone de Berchem-Sainte-Agathe, le 20 mars 2015 au Centre culturel De Kroon (Berchem-Sainte-Agathe).

1. Discours d'ouverture	19
par Joël RIGUELLE, bourgmestre de Berchem-Sainte-Agathe, Pierre TEMPELHOF, échevin (bibliothèque francophone) de Berchem-Sainte-Agathe, et Marie-Angèle DEHAYE, directrice du Réseau des bibliothèques publiques de la Ville de Bruxelles	
2. Spéciale, ma bibliothèque ?	22
1 ^{re} partie. Les bibliothèques spéciales	
par Michèle DUBOIS, responsable de la Bibliothèque de la Ligue Braille	
2 ^e partie. Les bibliothèques spéciales en action	
par Monique CLETTE, responsable de la Bibliothèque de l'Œuvre nationale des aveugles (ONA)	
3. Lire, c'est s'évader... Ou comment favoriser l'accès au livre là où les barreaux se dressent... ..	29
par Virginie ROMÉO, bibliothécaire-dirigeante, Bibliothèque publique locale de Nivelles	
4. TrainLib, projet d'un réseau de « points bibliothèques » dans les principales gares belges	32
par Julian HULS, Émilie WINDELS et Thomas CHARLES	
5. L'accessibilité globale en bibliothèque publique	35
par Philippe HARMEGNIES, directeur, Passe Muraille asbl (Mons) et Laurence DUHIN, directrice de la Bibliothèque de Berchem-Sainte-Agathe	
6. La commission Légothèque et les questions autour du genre en bibliothèque	41
par Thomas CHAIMBAULT-PETITJEAN, responsable de la formation initiale des élèves fonctionnaires et du diplôme de cadre opérationnel des bibliothèques et de la documentation à l'Essib-univer- sité de Lyon (École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques)	
7. Quand la bibliothèque de Florennes rencontre le public Fedasil.	46
par Anne-France STIMART, bibliothécaire principale, Bibliothèque communale Buxin-Simon de Florennes	
8. Les lignes directrices IFLA pour les dyslexiques	49
par Saskia BOETS, coordinatrice Communication et promotion, Luisterpuntbibliotheek (Brussel – Vlaamse Gemeenschap)	

● ● 1. Discours d'ouverture

par Joël RIGUELLE, 
bourgmestre de Berchem-Sainte-Agathe

Mesdames,
Messieurs,
Bienvenue à Berchem-Sainte-Agathe !

C'est un peu particulier que vous soyez accueillis pour un colloque des bibliothèques francophones dans un centre culturel flamand : ça, c'est Berchem-Sainte-Agathe !

Nous avons le plaisir d'être dans une salle construite et financée par la Communauté flamande alors qu'un peu plus loin se construit et se termine un centre culturel francophone : le Fourquet. C'est l'ancien cœur de notre village : c'était une auberge, et on dit que Charles Quint s'est arrêté ici lors d'un de ses voyages. De l'autre côté, il y avait la brasserie avec la maison du brasseur, l'église et le café. Vous avez tous les pouvoirs : le pouvoir temporel, c'est-à-dire le café où le conseil communal se réunissait ; le pouvoir spirituel : l'église ; et le pouvoir économique : la brasserie. C'était le triangle infernal de l'époque qui est devenu notre village culturel où francophones et néerlandophones se regardent non pas en chiens de faïence mais en voisins qui collaborent et travaillent ensemble. Nous avons inventé un concept : « symbiose 1082 » - 1082, c'est notre code postal - au départ d'un constat : notre académie francophone produit un ensemble symphonique et organise chaque année un très beau concert pour lequel elle engageait des musiciens venus d'un peu partout pour renforcer l'ensemble. Par esprit d'économie, on leur a fait remarquer qu'ils avaient des collègues néerlandophones et que les notes n'étant pas communautaires, on pouvait peut-être travailler ensemble. C'était le premier pas vers ce concept de « symbiose » pour lequel nous avons décidé au niveau du conseil communal de renforcer notre aide et notre soutien à toute organisation qui rassemblerait au moins deux acteurs culturels de part et d'autre de la ligne communautaire : bibliothèques, centres culturels, académies... Et,

donc, certaines activités sont labellisées « symbiose » pour marquer cette collaboration qui s'exprime aujourd'hui dans le fait que vous êtes reçus ici, puisque notre salle de l'autre côté n'est pas encore tout à fait terminée. Voilà, ça, c'est Berchem-Sainte-Agathe : une petite commune que l'on ne connaît pas bien. Beaucoup de gens me disent : « Ah, oui, c'est une commune à facilités. » Non, c'est la dernière qui est entrée dans l'agglomération bruxelloise en 1954.

Qu'est-ce que je voulais dire par rapport aux bibliothèques ? Nous sommes totalement sur la même longueur d'onde avec l'échevin sur le fait de considérer que c'est un outil important. Dans notre travail budgétaire de cette année où nous avons dû racler les fonds de tiroir - les finances publiques ne sont pas florissantes -, il y a deux domaines où nous avons maintenu une légère augmentation des moyens, ce sont les centres culturels et les bibliothèques parce que nous estimons que ce sont des outils indispensables - et de plus en plus indispensables à nos yeux aujourd'hui.

Votre colloque tourne autour de l'accessibilité à toute personne porteuse d'un handicap notamment à cet outil qu'est la bibliothèque. À titre personnel, je suis particulièrement sensible à cela parce que j'ai été très actif dans toute la politique relative aux personnes handicapées au Parlement bruxellois. Et notre commune va ouvrir, au mois de septembre prochain, une nouvelle école fondamentale avec un projet intégrant, c'est-à-dire qu'une petite partie des élèves sera porteuse d'un handicap. Nous travaillerons avec l'Institut Alexandre Herlin qui est sur notre territoire et qui est un institut d'enseignement spécial. Par ailleurs, nous accueillons, dans les locaux du CPAS, un lieu de répit pour les familles ayant un enfant ou un jeune adulte lourdement handicapé, qui leur permet de souffler quelques jours et de confier leur enfant à une équipe spécialisée. Et, au début de l'été, s'ouvrira un

hébergement pour 25 personnes très lourdement handicapées, construit par l'asbl HOPPA (Hébergement occupationnel pour personnes polyhandicapées adultes). Nous voulons faire de notre commune une commune « H ». En quelque sorte, votre colloque tombe à pic, puisqu'il enrichira certainement notre réflexion. Winston Churchill, à qui certains proposaient pendant la guerre de diminuer les budgets culturels pour augmenter l'effort de guerre, a répondu : « Mais alors, pourquoi nous battons-nous ? » Je trouve que cette phrase est vraiment importante dans le monde où nous vivons aujourd'hui. L'ouverture aux personnes handicapées est une ouverture essentielle : nous partons du principe dans notre réflexion que ce n'est pas la personne handicapée qui doit surmonter un obstacle, mais notre société, l'organisation de notre société qui doit être naturellement accessible à tous. Permettez-moi - et je m'en tiendrai là - de vous suggérer de prolonger cette réflexion sur l'accessibilité lors d'un prochain colloque - que vous pourriez organiser à Berchem-Sainte-Agathe si vous le souhaitez.

Mesdames,
Messieurs,
Bienvenue à Berchem-Sainte-Agathe !

Merci à tous ceux qui ont rendu cet événement possible !

Je me réjouis de cette collaboration entre nos deux bibliothèques.

En principe, une bibliothèque se doit d'être publique et, donc, ouverte à tous.

Mais est-ce vraiment le cas ?

Je crois que l'on peut aisément affirmer que la réponse est non.

L'équipe de la bibliothèque de Berchem a entamé ce processus de réflexion qui s'est naturellement enclenché, car il existe, sur la commune, un institut spécialisé Alexandre Herlin qui accueille des enfants sourds ou en difficultés scolaires, de primaire et, d'ici quelques semaines, j'aurai le plaisir en tant qu'échevin

Aujourd'hui, il y a un problème d'accessibilité aux outils culturels et à la langue française pour certaines parties de la population qui sont quelque part enfermées dans leur propre logique culturelle. Nous vivons ensemble certes, mais nous vivons peut-être un peu trop côte à côte, sans vraiment vivre ensemble. Et je dois bien constater qu'au centre culturel francophone comme au centre culturel néerlandophone - je ne sais pas ce qu'il en est à la bibliothèque -, des jeunes, des moins jeunes, Berchemois ou issus des communautés étrangères, sont moins présents dans cet échange culturel. Et je pense que, dans la préoccupation qui est la nôtre aujourd'hui à la suite des événements que nous avons vécus, il y a une réflexion à mener à un certain moment sur comment nous faisons pour ne pas rester entre nous à la bibliothèque, entre nous au centre culturel. C'est un défi auquel nous allons devoir aussi vraisemblablement réfléchir. Mais vous avez déjà choisi une mission importante aujourd'hui et je vous remercie d'avoir choisi Berchem pour organiser votre colloque. ●


*par Pierre TEMPELHOF,
échevin (bibliothèque francophone)
de Berchem-Sainte-Agathe*

de l'Enseignement d'inaugurer une école primaire inclusive.

Notre bibliothèque fait aussi partie de la commission berchemoise pour l'intégration de la personne handicapée.

Notre premier plan quinquennal se terminant cette année en 2015, notre équipe vient de finir la rédaction de son deuxième plan où l'une de ses priorités sera l'intégration de publics particuliers dont les personnes handicapées (surdité, handicaps mentaux), les dyslexiques ou encore les personnes en processus d'alphabétisation.

Avec le projet de construction d'une nouvelle bibliothèque, la boucle sera bouclée, et ce nouveau bâtiment nous permettra d'envisager une réorganisation des services, des collections et de l'espace qui, nous l'espérons, fera de la bibliothèque de Berchem, à l'instar des écoles inclusives, la première bibliothèque inclusive. ●

par Marie-Angèle DEHAYE, 
directrice du Réseau des bibliothèques publiques
de la Ville de Bruxelles

Je remercie très vivement Monsieur le Bourgmestre de la commune de Berchem-Sainte-Agathe, Joël Riguelle, et Monsieur l'Échevin, Pierre Tempelhof, de nous accueillir au Centre culturel De Kroon, je remercie également notre collègue Madame Laurence Duhin, directrice de la bibliothèque de Berchem pour sa collaboration dans l'organisation du présent colloque avec Madame Chantal Stanescu, bibliothécaire-dirigeante de l'opérateur d'appui/Bibliothèque centrale pour la Région de Bruxelles-Capitale, qui va mener cette journée d'étude et que je remercie également très vivement.

Ce colloque s'est décidé à leur initiative à toutes les deux, après leur participation au congrès de l'IFLA qui s'est déroulé en 2014 à Lyon et auquel elles ont chacune participé. Il portait sur les publics spécifiques des biblio-

thèques et a donc ouvert en quelque sorte la réflexion de ce jour.

Nous, bibliothécaires des bibliothèques publiques, croyons en toute bonne foi que nos bibliothèques sont ouvertes à tous, mais est-ce bien le cas ? C'est à cette question « interpellante » que nos conférenciers vont tenter de répondre. Ils vont, en tout cas, attirer notre attention sur l'accessibilité de nos services pour des personnes qui ne peuvent pas ou qui ne peuvent plus venir en bibliothèque, ou qui ne trouvent pas facilement de bibliothèques pendant leurs déplacements et aussi sur des publics qui peuvent se sentir exclus de par le choix de collections.

Je vous souhaite une réflexion fructueuse et remercie tous les intervenants qui nous ont fait le plaisir d'être présents parmi nous et de contribuer à l'intérêt de cette journée. ●



•• 2. Spéciale, ma bibliothèque ?

1^{re} partie. Les bibliothèques spéciales

par Michèle DUBOIS,
responsable de la Bibliothèque de la Ligue Braille

Trois bibliothèques spéciales pour le public handicapé de la vue sont reconnues en catégorie 2 depuis janvier 2014 par la Fédération Wallonie-Bruxelles dans le cadre du décret du 30 avril 2009 : les bibliothèques de la Ligue Braille, de La Lumière et de l'Œuvre nationale des aveugles. Toutes trois ont derrière elles une histoire déjà fort longue, marquée en particulier par les terribles traumatismes, notamment visuels, subis par les combattants de la Première Guerre mondiale.

Pour quel public ?

Selon l'OMS, il y aurait dans les pays occidentaux une prévalence de la cécité dans les pays développés de 1.4 p.m. de la population, soit, si on rapporte ce taux à la Fédération Wallonie-Bruxelles, approximativement 6 000 personnes. La répartition par province des usagers des bibliothèques spéciales correspond à celle de leur population.

La répartition par classe d'âge des usagers des bibliothèques spéciales correspond sans surprise au caractère exponentiel des pathologies oculaires liées à un âge avancé, notamment de la DMLA (dégénérescence maculaire liée à l'âge). Dans la tranche d'âge des plus de 65 ans se situe la majorité de nos membres (61 %) parmi lesquels 39 % ont plus de 80 ans. Lorsqu'on examine le nombre de prêts, cette disproportion s'accroît encore : à la Ligue Braille, la moitié des prêts est effectuée par des personnes de 80 ans et davantage.

Les défis

Les bibliothèques spéciales ont à relever quatre défis qui leur sont bien particuliers.

- 1^{er} défi : un territoire de compétence très étendu

Les bibliothèques spéciales sont chargées d'effectuer le service public de la lecture au bénéfice des personnes handicapées de la vue établies sur l'ensemble de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Dans les faits, elles effectuent des prêts en dehors des frontières communautaires (10 % en Communauté flamande), nationales ou même européennes (5 % à l'étranger).

Les bibliothèques spéciales sont confrontées à la même difficulté en ce qui concerne les actions de promotion de la lecture, alors qu'elles sont basées soit à Bruxelles, soit à Liège. Des solutions palliatives font appel, pour les deux opérateurs bruxellois, à la présence de centres régionaux dans lesquels peuvent se dérouler des manifestations décentralisées.

- 2^e défi : un public très âgé et peu mobile

Comme on l'a vu, leur public est très âgé et peu mobile, ce qui ajoute encore une « couche » supplémentaire de difficulté à l'exigence d'un territoire aussi large. Pour les personnes hébergées en maisons de repos, des coopérations sont en cours de développement. Pour les personnes résidant à domicile, les choses sont cependant plus complexes.

- 3^e défi : des supports de lecture adaptés et réalisés par les bibliothèques

La charge spécifique incombant aux biblio-

thèques spéciales est la réalisation de supports de lecture adaptés : le braille, l'audio, parfois le « très grands caractères » et le tactile. Même si les techniques d'adaptation utilisent dorénavant de plus en plus les technologies issues de l'informatique, nous restons actuellement au stade de l'artisanat et le fossé entre l'édition « classique » et l'édition « adaptée » reste immense. Selon l'Union mondiale des aveugles, moins de 5 % des ouvrages publiés chaque année sont transcrits dans des formats accessibles aux déficients visuels.

- 4^e défi : des catalogues et actions de médiation culturelle adaptés

Pour un public spécifique, il est nécessaire de prévoir des catalogues adaptés (comparables à l'adaptation des supports de lecture) et une médiation culturelle également « sur mesure » (utilisation du sonore et du graphisme en relief, description de tous les supports visuels, etc.).

Un service de prêt adapté

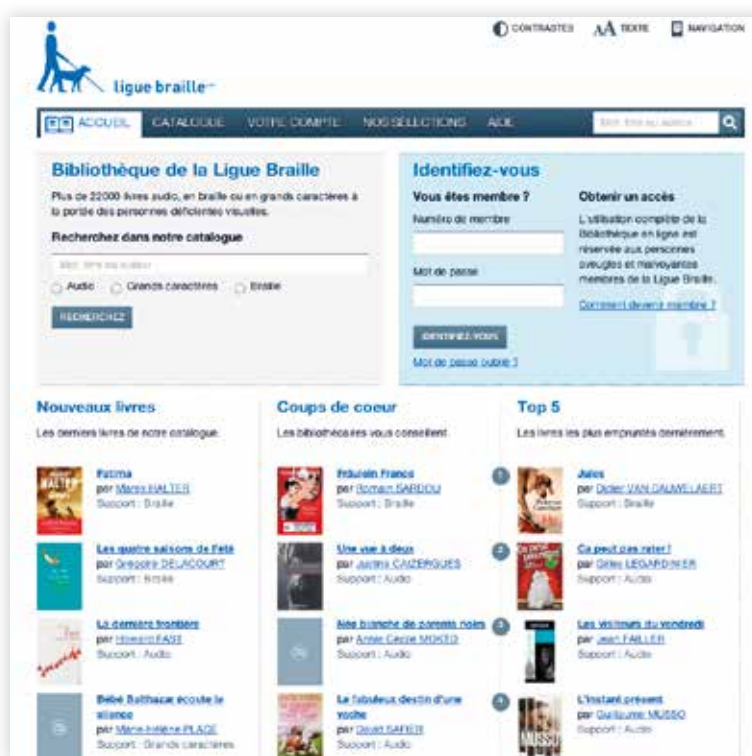
La production et le prêt de supports adaptés bénéficient de l'exception en faveur des personnes aveugles ou malvoyantes prévue à l'article 4 de la loi du 22 mai 2005 qui transpose en droit belge la directive européenne 2001/29/CE sur l'harmonisation de certains aspects du droit d'auteur. Dans ce cadre, les bibliothèques spéciales exigent une *inscription assortie d'une attestation*.

Même s'il existe des catalogues adaptés et même accessibles sur Internet, de nombreux usagers ne choisissent pas les titres qu'ils souhaitent lire : les bibliothécaires sont amenés à réaliser des *sélections* basées sur des indications très générales de la part des usagers. D'autres lecteurs peuvent être très au fait de ce qu'ils souhaitent lire : ne pouvant se déplacer vers les bibliothèques, ils composent des *listes de souhaits* dans lesquels la bibliothèque puise pour assurer une mise à disposition d'ouvrages sans interruption.

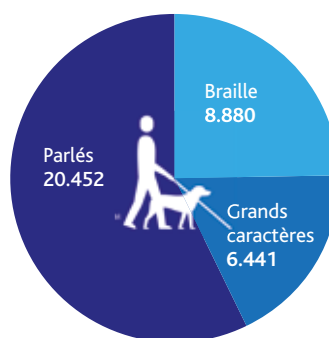
Le service de prêt à distance est rendu possible - sans susciter trop de charges financières - par l'envoi et le retour en *franchise de port* (« cécogramme ») des supports prêtés. Ceci implique cependant un important travail

de manutention de la part des bibliothécaires. Les bibliothèques spéciales assument bien évidemment également le prêt au comptoir pour les personnes qui peuvent se déplacer.

Le prêt - quelle que soit l'étendue du territoire - va se trouver de plus en plus facilité par la dématérialisation, l'envoi électronique des fichiers audio, braille et en textes agrandis et leur téléchargement par les personnes connectées à Internet. Pour ce qui concerne l'audio, ceci est effectif à la Ligue Braille depuis mars 2014 grâce à sa bibliothèque en ligne (<http://bibliotheque.braille.be>).

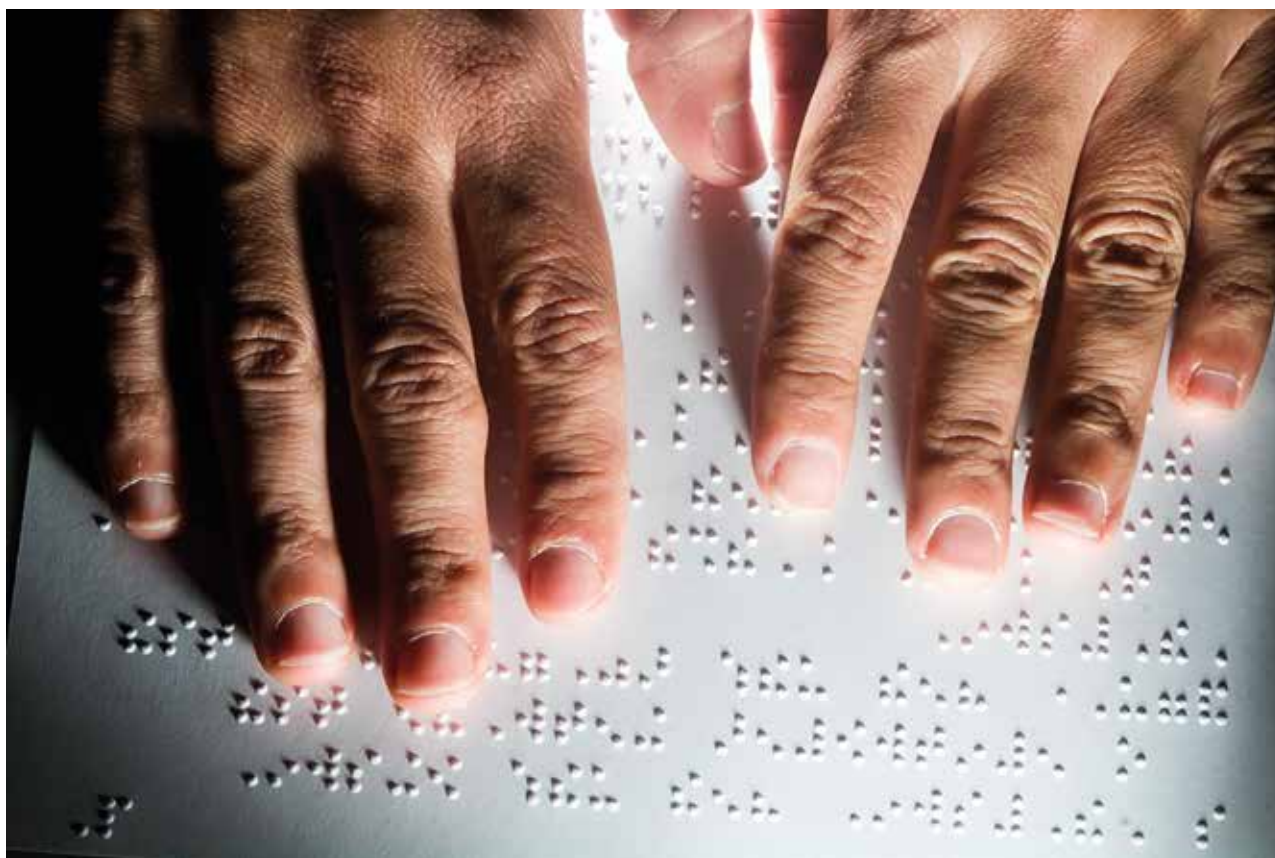


Les types d'adaptation du livre



Nombre de livres par support cumulés pour les trois bibliothèques spéciales

Capture d'écran de la bibliothèque en ligne : plus de 22 000 livres adaptés accessibles aux personnes déficientes visuelles (<http://bibliotheque.braille.be>)



Les livres en braille

Ils sont réalisés en grande partie par les bibliothèques elles-mêmes ou en sous-traitance, beaucoup plus rarement achetés auprès d'associations spécialisées.

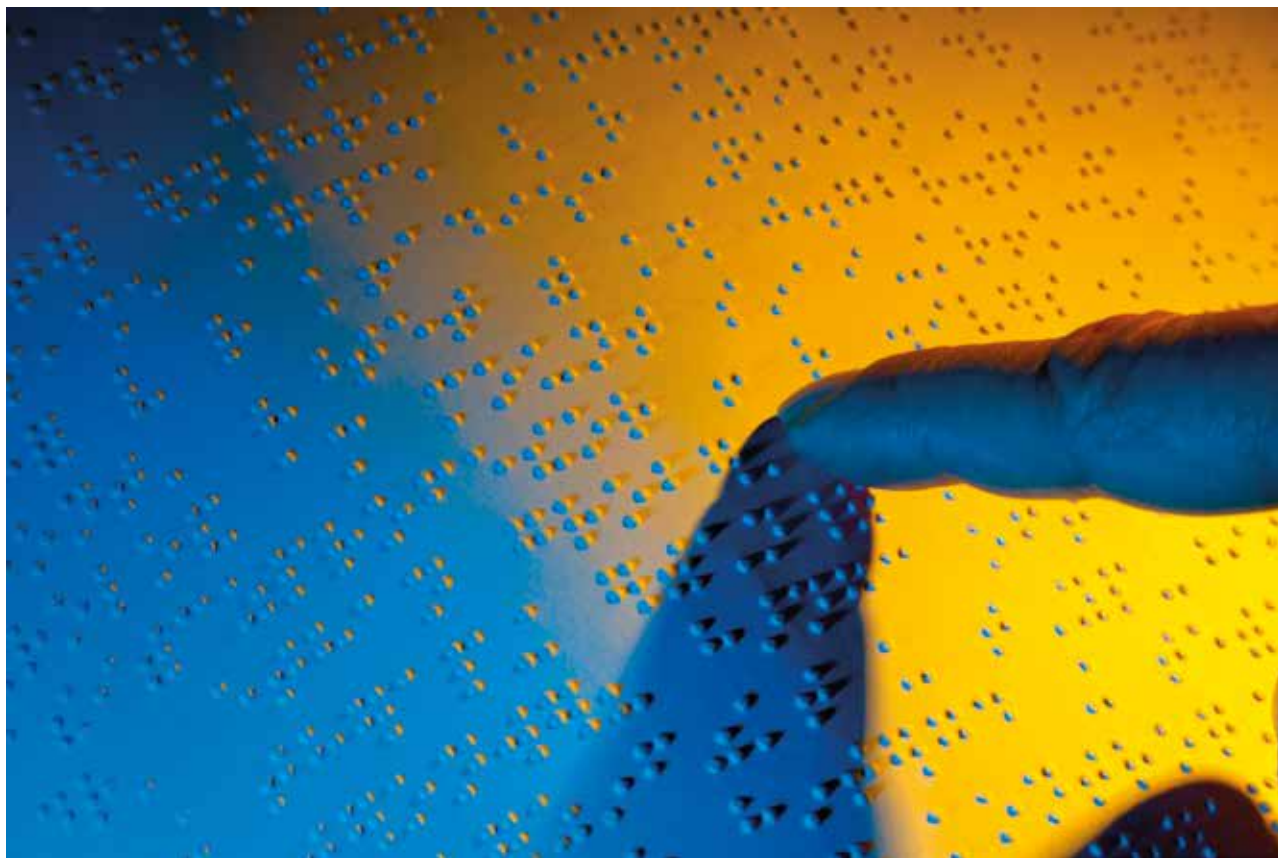
À la différence de la lecture audio, le braille, qui est une transcription fidèle de l'ensemble des graphèmes de notre langue, permet une connaissance fidèle de celle-ci. Cependant, l'âge rend extrêmement difficile son usage, tant pour des raisons de sensibilité tactile que d'apprentissage : on estime que 10 % des personnes aveugles le pratiquent couramment. Ce support comporte également des limites physiques. Par exemple, « Je suis un phénomène » d'Élisabeth Atkinson, un livre jeunesse de 227 pages, donnera en braille un ouvrage de cinq volumes, imprimé recto verso. Inutile d'insister sur les espaces de stockage et les manutentions nécessaires pour le prêt par voie postale. L'avenir du livre en braille est évidemment le braille numérique, c'est-à-dire les fichiers contenant le code braille et que l'on peut envoyer tels quels chez un utilisateur équipé d'une barrette braille qui

peut faire défiler le braille de façon éphémère sur une sorte d'écran tactile (souvent une ligne de 80 caractères). Un fichier « texte » peut également être transcrit directement chez l'utilisateur, doté d'un programme approprié.

Les livres en grands caractères

Les livres en grands caractères sont de plus en plus présents dans les bibliothèques publiques. Les éditeurs sont bien connus : Gabelire, Feryane, éditions de la Loupe, À vue d'œil, Libra Diffusio, Largevision... Pour notre public gravement handicapé de la vue, ces titres peuvent constituer une porte d'entrée vers les supports de lecture adaptés, mais leur lisibilité est souvent insuffisante. Les bibliothèques sont amenées parfois à réaliser elles-mêmes des impressions mieux adaptées.

Dans le cadre du développement du marché des liseuses, dotées de possibilités d'agrandir le texte, nous pensons que la solution d'avenir penche de ce côté-là, les e-books se substituant aux livres en grands caractères.



Les livres audio (ou livres « Daisy »)

Ces livres se distinguent des livres audio commerciaux en ce qu'ils bénéficient de l'exception en ce qui concerne les droits d'auteur. Par conséquent, ils sont enregistrés dans le cadre des bibliothèques spéciales ou dans des studios qui leur sont attachés.

Une norme internationale est utilisée, propre à toutes les bibliothèques pour personnes aveugles : « Daisy » (*Digital Accessible Information System*). Cette norme offre une

souplesse d'accès au contenu d'un livre comparable à celle d'un livre imprimé : n'importe quelle partie de l'enregistrement est atteignable rapidement. La norme « Daisy » permet, en effet, de structurer un livre en niveaux et sous-niveaux (ce qui est très utile surtout pour des livres documentaires) et d'enregistrer l'ouvrage page par page.

Un lecteur spécifique est cependant nécessaire (qui peut être aussi un programme ou une application pour tablette ou Smartphone). Il permet une navigation poussée selon les niveaux prédéfinis, une modulation de la vitesse de lecture sans distorsion de la voix, l'insertion de signets et la navigation entre eux, la reprise de la lecture à l'endroit exact où elle s'est arrêtée (même après une longue extinction de l'appareil), ainsi qu'une fonction « endormissement ». ●



Une personne déficiente visuelle utilise un appareil « Daisy » (photo Ligue Braille)

2^e partie. Les bibliothèques spéciales en action

par **Monique CLETTE**,
responsable de la Bibliothèque
de l'Œuvre nationale des aveugles (ONA)

Les livres tactiles

Les livres tactiles, pour la plupart des albums de jeunesse, contiennent des illustrations à toucher : matières, textures, gaufrages... à sentir et/ou à entendre : clochettes, grattements, froissements... Bref, des livres à appréhender par les autres sens que la vue. Il ne faut pour autant pas négliger les couleurs, les contrastes, importants pour les malvoyants ou les bien voyants. Je tiens à insister sur le fait que ces livres sont pour *tous* les enfants !

S'il y a du texte, il y a toujours deux écritures : grands caractères et braille. Car il est important qu'un enfant aveugle ait, dès le plus jeune âge, du braille à toucher, cela le stimulera dans l'apprentissage de la lecture. De plus, chaque membre de la famille a ainsi l'écriture qui lui convient : qu'un enfant soit aveugle avec des parents voyants ou l'inverse.

Il faut aussi que le livre ne soit pas trop grand pour que l'exploration avec les mains se fasse aisément et que la reliure permette une ouverture à plat, ce qui est indispensable pour le confort de la découverte.

Ces livres, vous le savez, sont rares, donc, chers, et, le plus souvent, en un seul et unique exemplaire. C'est pourquoi, à l'ONA, nous avons décidé de mettre sur pied un atelier de création de livres tactiles. Un premier s'est tenu en 2013, le deuxième est en cours cette année. Il ne s'agit pas de réaliser les livres nous-mêmes. Nous faisons appel à des étudiants en art, à des participants à des ateliers créatifs et en général à toute personne ayant à la fois de l'or dans les doigts et des idées plein la tête. Les premières séances sont des séances d'information : sur la malvoyance, sur le livre tactile, sur le concours international « Typhlo & Tactus »... Ensuite, chaque participant travaille chez lui avec des allers-retours vers nous pour des conseils, des tests par des personnes déficientes visuelles, pour le braille...

L'objectif est d'avoir, à la fin d'une année, plus de livres à prêter aux jeunes lecteurs et, secondairement, d'avoir des maquettes de livres pour participer au concours « Typhlo & Tactus ». Le jury de ce concours, constitué d'un expert de chaque pays participant, élit tous les deux ans une maquette de livre tactile. En 2013, la Belgique a gagné ce prix grâce à « La fabuleuse montagne », un livre réalisé par Érika Forest avec la collaboration de l'ONA. Cocorico !

Les animations

Comme n'importe quelle bibliothèque « ordinaire » – sans connotation péjorative à cet adjectif –, nos bibliothèques « spéciales » imaginent, organisent, réalisent des animations avec, pour objectif, de faire évoluer les pratiques de lecture du public auquel elles s'adressent.

Comme dit par Michèle Dubois, une de nos spécificités est notre territoire de compétence, à savoir la Fédération Wallonie-Bruxelles dans son ensemble. Ce qui, en clair, signifie qu'une animation est en général réalisée dans les locaux de la bibliothèque à Bruxelles bien sûr, mais aussi dans ceux des différentes antennes de nos associations. Pour l'ONA par exemple, une animation de la bibliothèque est souvent répétée à Bruxelles, Namur, Charleroi, Louvain-la-Neuve et Libramont. Autant vous dire que nous sommes souvent sur les routes, presque des bibliothécaires nomades !

Mais s'il ne s'agissait que de délocaliser les animations, ce serait trop facile ! On mettrait des affiches au mur, quelques folders sur le comptoir de prêt et, le jour dit, on attendrait les participants... Non, les particularités de notre public font que c'est loin d'être aussi simple.

Nous sommes confrontés à deux obstacles importants : la communication avec nos lecteurs et les difficultés de déplacement de ces mêmes lecteurs :

- La communication : l'information ne pouvant pas passer par le canal visuel et très peu de nos lecteurs venant d'ailleurs à la bibliothèque, nous ne pouvons les informer de nos activités que par lettres, par téléphone et, pour un certain nombre, par courriels. Et quand il s'agit de lettres, nous devons chaque fois prévoir du braille, du « grands caractères » ou de l'audio selon le support adapté à chacun. Cette communication doit également parvenir relativement tôt par rapport à la date fixée pour l'animation. Ce qui m'amène au deuxième obstacle.
- Les difficultés de déplacement : la majorité de notre public éprouve, en effet, des difficultés à se déplacer. Difficultés dues au handicap et difficultés dues à l'âge, puisque, comme l'a dit Michèle Dubois, nous nous adressons en grande partie à des personnes âgées, voire très âgées. Ces personnes ne se décident pas sur un coup de tête à sortir de chez elles pour aller à la bibliothèque écouter un auteur, participer à un débat ou à un atelier. Non, elles doivent prévoir leur déplacement, le plus souvent solliciter quelqu'un pour les conduire et les ramener. Ce qui signifie savoir à quelle heure on commence et à quelle heure on termine. Même chose d'ailleurs si elles empruntent les transports en commun : se renseigner sur les horaires et arrêts de trams, bus ou trains (eh oui, on prend même le train pour venir à la bibliothèque) et, le cas échéant, demander une aide pour le chemin à faire à pied.

Un conseil, donc, si vous désirez avoir du public handicapé de la vue à vos animations en bibliothèque : informez-le bien à temps !

Il faut également penser qu'un déplacement dans un lieu nouveau et inconnu est une source de stress pour la personne handicapée. Il y a le déplacement dont je viens de parler, mais aussi le lieu lui-même. Y aura-t-il des marches, des obstacles ? Comment sera l'éclairage ? Vais-je trouver la salle, l'ascenseur, les toilettes ?

Toutes ces questions peuvent être un frein pour la personne. À nous, à vous, d'y répondre

à l'avance. Alors, pas trop de sollicitude bien sûr : il n'est pas question de porter la personne à bout de bras et de lui demander toutes les dix secondes si elle n'a besoin de rien. Non, il suffit de l'avertir qu'on sera là pour l'accueillir et la guider si elle le désire.

Cela va sans dire, mais encore mieux en le disant : s'il ne faut pas proscrire de son langage les verbes « voir » ou les références aux couleurs, il faudra quand même le moins de « visuel » possible et/ou, si nécessaire, une description des parties visuelles.

Par exemple, quand nous invitons nos lecteurs à aller au théâtre, il s'agit presque toujours d'une pièce avec audiodescription. Et, pour faciliter encore la compréhension de l'œuvre, nous invitons l'un ou l'autre artisan du spectacle quelques jours auparavant à la bibliothèque afin d'y expliquer une mise en scène, un jeu d'acteur, de faire toucher l'un ou l'autre costume ou accessoire.

Pour que les personnes handicapées de la vue se sentent à l'aise, il est important que ceux et celles qui les reçoivent soient aussi à l'aise. Et pour cela, rien de tel que de connaître quelques généralités (bien que chaque personne soit particulière) et, dirais-je, le b.a.-ba en matière de handicap visuel :

- la malvoyance est beaucoup plus répandue que la cécité ;
- la malvoyance recouvre différentes difficultés visuelles, dont les plus fréquentes : vision périphérique, vision centrale, tubulaire, vision avec taches, vision floue ;
- pour que la personne sache que c'est à elle qu'on s'adresse, la nommer ou poser la main sur son bras (et s'adresser directement à la personne, pas à son guide !) ;
- pour guider une personne, lui proposer le bras, le coude ou l'épaule ;
- indiquer sobrement un obstacle, un changement de direction ou de nature de sol ;
- indiquer une rampe en y posant sa main, une chaise en posant sa main sur le dossier ;
- prévenir quand on s'éloigne ou qu'on quitte la pièce.

Des documents en grands caractères, voire audio quand c'est possible, seront aussi, bien sûr, souvent les bienvenus.



Tout cela est, en fait, une affaire de bon sens quand on est réellement attentif à la personne !

D'autres projets sont encore dans nos cartons, mais ça... c'est une autre histoire. Peut-être un autre colloque ? ●

Les projets

Un projet important des trois bibliothèques spéciales est notre catalogue collectif, le CLAB : Catalogue du livre adapté belge francophone. Ce catalogue, qui verra le jour bientôt, permettra au lecteur de savoir si tel ou tel ouvrage existe en un support adapté : braille, audio, grands caractères et, si oui, dans quelle bibliothèque. Ensuite, il sera dirigé vers la bibliothèque de son choix pour l'emprunt ou la réservation.

Deuxième projet commun : la rédaction d'un folder à destination du grand public, à mettre à disposition du public des bibliothèques « ordinaires ». Ce folder reprendra les grandes lignes de ce que sont nos bibliothèques « spéciales » : à qui elles s'adressent, ce qu'on y trouve, comment elles fonctionnent... Un autre document, à destination cette fois du personnel des bibliothèques, sera plus détaillé et plus précis.

●● Infos :

- Bibliothèque de la Ligue Braille,
Rue d'Angleterre 57 à 1060
Bruxelles - 02 533 32 40 -
bib@braille.be -
<http://bibliotheque.braille.be>

- Bibliothèque de « La Lumière »,
Rue Sainte-Véronique 17 à 4000
Liège - 04 222 35 35 -
biblio@lalumiere.be -
www.lalumiere.be

- Bibliothèque de l'Œuvre nationale
des aveugles, Bd de la Woluwe 34,
bte 1 à 1200 Bruxelles -
02 241 65 68 -
bibliotheque@ona.be - www.ona.be

● ● 3. Lire c'est s'évader... Ou comment favoriser l'accès au livre là où les barreaux se dressent...

par **Virginie ROMÉO**, ●
bibliothécaire-dirigeante
bibliothèque publique locale de Nivelles

Objectifs généraux et public visé

Au niveau des objectifs généraux, le souhait de l'asbl Promolecture (bibliothèque locale de Nivelles) était d'abord de développer et de renforcer les services de la bibliothèque en privilégiant les actions envers les publics éloignés de la lecture, et plus particulièrement les détenus de la prison de Nivelles.

Dans un second temps, il nous a semblé important de développer leurs capacités langagières en travaillant notamment leur expression orale et écrite à travers des textes d'auteurs connus ou moins connus.

Objectifs spécifiques et opérationnels

Le premier objectif spécifique du projet a été de permettre aux détenus d'avoir accès aux livres et à la lecture grâce à la réorganisation complète de l'espace-bibliothèque qui existait par ailleurs à la prison.

La première phase du projet (début d'année 2010) a donc été de remettre à neuf la bibliothèque pénitentiaire qui se trouvait dans un état de délabrement avancé : livres complètement désuets, manque d'espace, classification non pertinente, pas d'accès libre à la bibliothèque, catalogue obsolète...

Les bibliothécaires en charge du projet aidées dans leur tâche par trois détenus-bibliothécaires ont donc fortement élargué, remis de l'ordre dans les rayonnages, fait une classification CDU simplifiée et formé les détenus en vue de leur autonomie...

Elles ont créé un catalogue papier (les détenus n'ayant pas d'accès à Internet) avec un classement par catégories, un résumé, une critique,

une photo de la couverture, éventuellement un mot sur l'auteur. Chaque détenu qui en fait la demande peut consulter ce catalogue et demander les livres directement dans sa cellule ou lors d'une visite à la bibliothèque.

Pour alimenter le fonds, nous avons fait appel à la Réserve centrale de Lobbes et à l'asbl le Goëland (magasin social nivellois), ainsi qu'à certains éditeurs, notamment de bandes dessinées, qui nous ont gracieusement offert des inventus.

Parallèlement à ce travail purement bibliothéconomique, nous avons organisé, au sein de la prison pénitentiaire, des ateliers Kasàla d'autoulangage qui ont donné lieu à des échanges oraux, mais aussi à des textes écrits.

En outre, et vu la demande des détenus, nous avons acheté, grâce à un budget de l'asbl Promolecture, des livres de vulgarisation administrative traitant de sujets qui les concernent de près, qui leur permettent de mieux comprendre leur situation et leurs droits et de mieux appréhender leur quotidien juridique. Ces livres sont des publications de l'asbl Droits quotidiens, qui travaille notamment à la simplification et la vulgarisation de textes législatifs.

Une enquête de besoins a été distribuée à l'ensemble des personnes incarcérées pour déterminer leurs attentes en termes de collections, d'espace et d'accès.

À la suite de cette enquête, nous avons continué à développer la collection sur la base des attentes exprimées ; les personnes en charge de la bibliothèque ont repeint, nettoyé le local en profondeur, installé du « nouveau » mobilier afin que les détenus puissent passer un agréable moment, puisque notre souhait était, dans une seconde phase, de leur permettre le libre accès.



Ce ne fut pas chose aisée, mais, depuis septembre 2012, les personnes incarcérées peuvent désormais avoir accès physiquement à la bibliothèque de la prison.

Des bibliothécaires de Nivelles se rendent toujours deux fois par mois à la prison pour accompagner les détenus qui se rendent à la bibliothèque, par aile, en ayant pris soin de transmettre une demande via un billet de rapport. Les usagers peuvent ainsi bénéficier de l'aide et des conseils avisés des spécialistes du livre. Rien ne vaut, en effet, la manipulation concrète des ouvrages et le lien privilégié avec le bibliothécaire.

Nous continuons à élargir le catalogue et à former les détenus en charge du projet. Et nous ouvrons désormais l'espace aux agents pénitentiaires qui le souhaitent.

Nous continuons aussi à collaborer avec l'asbl Droits quotidiens pour éditer des syllabus concernant des thématiques chères aux personnes incarcérées : le logement, les droits sociaux, la garde des enfants, les aides à la réinsertion... Syllabus qui sont mis à leur disposition à la bibliothèque.

Les animateurs de la Touline (asbl d'aide aux victimes et aux détenus) reçoivent un accès

privilegié à ces publications, mais peuvent également téléphoner pour poser des questions précises.

Après avoir relancé le projet « bibliothèque » à la prison, il nous semblait nécessaire, pour la troisième phase, de proposer des activités liées à la lecture et à l'écriture au sens large. Ainsi, depuis septembre 2013, une animatrice de la bibliothèque de Nivelles se rend deux fois par mois à la prison dans le cadre du cours de français donné par l'Adeppi (atelier d'éducation pour personnes incarcérées) ; elle accompagne les détenus dans leur processus d'assimilation des pratiques langagières en leur faisant découvrir les textes fondateurs des grands auteurs d'hier et d'aujourd'hui. Ces textes font l'objet de débats et parfois de productions écrites. C'est ainsi qu'un abécédaire a été réalisé par une vingtaine de détenus avec l'aide d'une artiste, Camille Nicole, abécédaire qui sera valorisé lors du festival Arts et alpha organisé dans le courant du mois de mai 2015 à Bruxelles.

Afin de faciliter le lien entre les papas incarcérés et les enfants en visite, nous proposons, sur la base d'une demande formulée par les détenus eux-mêmes, une fois par mois, de les aider à créer du lien grâce au média livre. Ainsi, deux animatrices ont créé le projet « Murmures », pour faciliter la rencontre entre l'enfant et le parent autour de la lecture. Elles lisent et valorisent, par leur voix, par l'histoire et le plaisir du moment, le moment.

Ces lectures nous permettent d'atteindre à la fois le parent et l'enfant, tous deux unis par le livre.

Quelques freins

Le projet a parfois été retardé à cause des problèmes structurels des prisons belges. À cause de problèmes de sécurité dus, notamment, au manque de personnel, les agents pénitentiaires, pour qui tout déplacement de détenus est un risque potentiel, n'allaient pas chercher les détenus qui en avaient fait la demande.

Étant donné que la bibliothèque n'est pas fermée à clé, nous avons eu quelques vols, vols de livres, de jeux, mais aussi de matériel comme des fardes, des Bics, du papier...



Enfin, les problèmes viennent également des détenus eux-mêmes et des différents « clans » qui coexistent parfois à grand-peine et que nous devons gérer lorsqu'ils se retrouvent au même moment dans un espace restreint.

Pour conclure

Ce projet important a été possible grâce à la bonne entente des partenaires, à un désir commun de bien faire et de rendre la vie des détenus plus agréable, à une coordination professionnelle de la bibliothèque de Nivelles qui a financé ce projet grâce à un budget de la FWB. Cette collaboration a été facilitée par la rédaction de conventions entre la bibliothèque, la prison, la Touline (asbl d'aide aux victimes et aux détenus), l'Adeppi (atelier d'éducation pour personnes incarcérées) et Droits quotidiens (association solidaire qui travaille au quotidien sur la simplification du droit), avec des évaluations intermédiaires et une évaluation finale au bout de trois ans.

Ce projet avance cependant, petit pas après petit pas. Tout, dans le système carcéral, prend plus de temps que dans un système ouvert et

libre. Mais tout est aussi plus « important » et porteur de sens. Ouvrir cette bibliothèque, la faire vivre, c'est certes favoriser l'accès aux livres, mais c'est aussi et surtout faciliter l'accès aux autres, valoriser le lien entre personnes incarcérées et personnes libres, redonner du sens à leur vie, leur redonner confiance en eux. Gardons toujours en tête que ces personnes restent avant tout des êtres humains en demande de contacts sociaux et de liens privilégiés avec des personnes de l'extérieur.

Ainsi, par cette activité plurielle, nous entendons répondre au nouveau décret lecture publique qui nous exhorte à « inscrire notre démarche dans une perspective d'éducation permanente et d'émancipation culturelle et sociale à laquelle toute personne doit pouvoir prétendre individuellement ou collectivement ».

La bibliothèque locale de Nivelles souhaite collaborer à l'insertion socioculturelle des détenus qui seront un jour amenés à sortir des murs de la prison en les aidant, notamment, dans leurs démarches administratives, en les ouvrant au monde littéraire, en leur permettant de (re)créer du lien avec leurs enfants, en les appréhendant sur un pied d'égalité. ●

4. TrainLib, projet d'un réseau de « points-bibliothèques » dans les principales gares belges

par Julian HULS, Émilie WINDELS et Thomas CHARLES

« Les usagers qui représentent le public au service duquel nous sommes, évoluent de manière rapide dans notre société en pleine mutation. Leur représentation tout comme leurs besoins s'élargissent au-delà même de nos institutions que sont les bibliothèques. L'image de l'utilisateur qui s'inscrit dans une bibliothèque et qui emprunte des documents est devenue beaucoup trop réductrice. Aujourd'hui, l'utilisateur peut être le lecteur qui fréquente un point relais de la bibliothèque, celui qui bénéficie du prêt à domicile, le jeune qui lit un livre prêté à une maison de jeunes, mais aussi une personne qui consulte le catalogue en ligne, Internet, un journal [...] »¹.

Introduction

Si le monde, la société et le quotidien des citoyens sont en constante évolution, les services au public tels que la bibliothèque sont amenés – dans un souci d'utilité et d'efficacité – à étudier ces changements, à identifier les nouveaux besoins et nouvelles tendances, à s'en inspirer et, enfin, à s'adapter. De nouveaux projets, de nouvelles formes, de nouveaux lieux de prêts de livres voient alors le jour, rencontrant ou suscitant les intérêts d'anciens et de nouveaux adhérents.

Il arrive que ces idées de services publics soient proposées par le public lui-même comme pour TrainLib, sous-entendu Train-Library, le projet d'un réseau de « points-bibliothèques » au sein des principales gares belges.

Genèse du projet

C'est en partant de leurs expériences person-

nelles, en tant qu'usagers des trains et fervents lecteurs, que Julian Huls, Thomas Charles et Émilie Windels ont créé les bases du projet TrainLib en septembre 2013.

À l'échelle internationale, le projet s'est inspiré et enrichi des expériences d'autres pays, de plus en plus nombreux à mettre en place des « points-bibliothèques » atypiques, à l'intérieur des gares ou des stations de métro.

Placer le prêt de livres sur le chemin quotidien des lecteurs, c'est l'idée du projet TrainLib

Afin de s'inscrire dans le contexte spécifique à la Belgique, le projet se veut intercommunautaire et lié au réseau ferroviaire, dont la densité et la fréquentation sont à ce point caractéristiques qu'un belgicisme est apparu pour nommer certains usagers réguliers des trains : « Les navetteurs ».

Concrètement, TrainLib a l'ambition de créer, au sein des gares de la SNCB présentant les plus grands taux de fréquentation, des « points-bibliothèques » mis en réseau et ouverts aux heures de pointe, du lundi au vendredi, afin de proposer un service de prêt de livres (aux formats papier et numérique) adapté aux usagers des trains.

Constats

La genèse d'un tel projet découle de plusieurs constats :

- La lecture est une des activités privilégiées des usagers du train. Selon le *Time to B* en avril 2011², les usagers du train lisent plus que la moyenne. Ainsi, sur 659 passagers interrogés par la *Stichting Lezen* (Fondation

¹ *La bibliothèque en perspective*, Actes de la journée d'étude du Conseil supérieur des bibliothèques publiques (CSBP), organisée le 25 septembre 2006 à la Marlagne, in *Lectures*, n° 148, p. 23.

² *Time to B*, n° 12, avril 2011, p. 14.

Lire flamande) et la SNCB sur leur comportement de lecture, près de 80 % avaient lu au moins un livre au cours des six derniers mois. La lecture de journaux et de revues arrive en première place des occupations des usagers du train (63,2 %), mais lire des livres occupe une confortable deuxième place avec 44,1 %.

De plus, le train constitue l'endroit propice à la lecture selon 75 % des passagers : le train offre tranquillité et temps.

- Les navetteurs, en raison de leurs horaires et de leur « train de vie », peinent à s'accorder aux horaires des services publics. Le Conseil supérieur des bibliothèques publiques (CSBP) soulignait déjà en 2006 la nécessité pour la bibliothèque d'adapter ses horaires afin qu'ils soient en pleine adéquation avec les besoins respectifs des différents publics. Pour les personnes utilisant le train comme moyen de déplacement domicile-travail, se rendre à la bibliothèque requiert une organisation et une motivation spécifique au point de susciter une réflexion au sujet d'une adaptation inversée : la bibliothèque s'adapterait à cette catégorie de lecteurs, le service public s'adapterait à son public, et non l'inverse.
- Les « points-bibliothèques » dans les gares et stations de métro d'Europe et du reste du monde se multiplient avec succès. En effet, TrainLib s'inscrit dans la continuité de projets identiques existants et concluants. Pour n'en citer que deux, nous pensons notamment aux projets :
 - a) Bibliometro (Madrid, Espagne), développé par la Municipalité de Madrid et la Communauté de Madrid, en partenariat avec le métro. Premier service commun aux deux réseaux de bibliothèques publiques depuis 2005, Bibliometro propose, en 2014, un service de prêt de livres à travers 12 Points Bibliothèques installés dans 12 stations de métro³.
 - b) De Bibliotheek op het station (Haarlem, Pays-Bas), projet pilote créé en 2011, destiné à créer un réseau de bibliothèques au sein des gares avec, pour point de départ, la gare de Haarlem⁴.

Faisant suite à ce projet pilote à Haarlem, le porte-parole de la SNCB-Holding soulignait en septembre 2011⁵ que doter les

gares belges de bibliothèques pourrait être une bonne idée. En effet, certaines gares offrant déjà plusieurs autres services aux passagers, une bibliothèque pourrait être envisagée, avait-il précisé. En mars 2012⁶, la SNCB-Holding, à travers son porte-parole, rappelait l'intérêt pour le projet néerlandais et encourageait la culture dans le train.

- Les « navetteurs » représentent un nombre important et croissant de lecteurs confirmés ou en devenir. Au sujet de l'utilisation du train dans les déplacements domicile-travail, le porte-parole de la SNCB-Holding précisait dans l'article précité que 375 000 personnes passaient, chaque jour, en moyenne, deux fois 38 minutes dans le train.
- La Belgique, malgré sa petite superficie, est dotée de l'un des réseaux ferroviaires les plus denses du monde.

Objectifs et valeurs

Le projet TrainLib se construit autour de quatre axes principaux :

- **Proximité, Accessibilité**
Grâce à des « Points-Bibliothèques » situés au cœur des gares, TrainLib se place dans une position active en allant à la rencontre des usagers du train, plus particulièrement des navetteurs. Par son emplacement, ses horaires décalés, son offre papier et numérique, le projet se veut le plus accessible, adapté et actuel possible.
- **Écomobilité, Flexibilité**
Par la mise en place d'un projet adapté aux usagers des trains, il s'agit ici d'encourager l'usage des transports en commun et de faciliter les déplacements domicile-travail. TrainLib encourage le développement de l'écomobilité et cherche à se rendre le plus flexible possible en étudiant les habitudes et trajectoires des navetteurs pour que ce soit au concept de s'adapter aux usagers des trains, et non l'inverse.
- **Sociabilité, Convivialité**
Le projet est destiné à favoriser le bien-être

³ <http://www.bibliometro.cl/>

⁴ <http://www.bibliotheekophetstation.nl/>

⁵ « Première bibliothèque dans une gare aux Pays-Bas », in *7sur7.be*, 21 septembre 2011.

⁶ A.C., « Et pourquoi pas des bibliothèques dans les gares ? », in *DH.be*, 10 mars 2012.



des usagers du train en agrémentant leur trajet d'un espace convivial et attrayant, pratique et fonctionnel, esthétique et reconnaissable. Une nouvelle habitude commune à d'autres navetteurs, rassemblés en véritable communauté de lecteurs autour de ce point d'ancrage culturel dans leur quotidien, mais également autour d'initiatives et événements mis en place grâce à différents partenariats, tels que le journal *Métro*.

- **Économie de fonctionnalité, Économie collaborative**

Toujours en accord avec son temps, TrainLib défend les principes de l'économie de fonctionnalité en préférant l'emprunt à l'achat du livre dans un espace où les usagers privilégient l'utilisation des transports en commun par rapport à l'achat d'une voiture. Suivant cette logique, TrainLib tend à valoriser et à faciliter les initiatives collaboratives, entre particuliers, professionnels, partenaires culturels et institutionnels, dans le but de rendre chaque citoyen acteur de son environnement culturel. Ainsi, outre le système de prêt de livres, un système de troc de livres serait disponible dans nos « Point-Bibliothèques ».

Fonctionnement des « Points-Bibliothèques »

Au sein du réseau TrainLib, les « Point-Bibliothèques » sont ouverts du lundi au vendredi, suivant deux plages horaires adaptées à celles des navetteurs (+/- de 6 h à 10 h le matin et +/- de 16 h à 20 h en fin de journée). Pour bénéficier des services de TrainLib, l'utilisateur bénéficie d'une carte d'accès au réseau. Cette carte peut être commandée via une procédure d'enregistrement préalable, soit en ligne via le Portail Internet du projet, soit auprès du « point-bibliothèque » de son choix. Une fois membre du réseau TrainLib, plusieurs voies d'accès à la lecture sont proposées à l'utilisateur suivant des prix alignés sur ceux des bibliothèques :

- l'emprunt de livres via un système de prêt classique où l'utilisateur bénéficie des conseils d'un bibliothécaire. Ce système est destiné aux personnes ayant le temps et l'envie de bénéficier d'un service personnalisé ;
- l'emprunt de livres via un service de prêt automatique où, grâce à une borne automatique et une application mobile, l'utilisateur gère lui-même l'emprunt et le retour du livre grâce à un système de réservation en ligne. Le bibliothécaire est également à sa disposition pour l'informer et l'aider dans l'utilisation des automates. Ce service concerne davantage les navetteurs dont le trajet est souvent minuté, les personnes simplement pressées ou « connectées ».

Conclusions

Ce projet a été pensé et construit selon différentes phases - une étude de faisabilité, une phase pilote intercommunautaire, ainsi qu'une phase de développement - pour lesquelles les besoins financiers et humains ont été estimés, de même que des objectifs clairs et des délais précis ont été définis. Puisqu'il s'agit ici d'un projet à dimension culturelle et sociale, sans but lucratif, l'avenir et la concrétisation de TrainLib, projet citoyen pour des citoyens, ne dépendent pas que du travail des membres fondateurs, mais également des différents partenaires, pouvoirs publics et autres aides qui donneront aux livres les ailes qui leur permettront de voyager... ●

● ● 5. L'accessibilité globale en bibliothèque publique

par **Philippe HARMEGNIES**
directeur, Passe Muraille asbl (Mons)
 et **Laurence DUHIN**

directrice de la Bibliothèque de Berchem-Sainte-Agathe

En préambule, on va aborder la notion de « global access » ou accessibilité globale. Mais il est intéressant, avant d'entrer dans le vif du sujet, de définir de qui nous parlons.

Généralement, quand on parle d'accessibilité, le premier regard se porte vers les personnes en situation de handicap sous différentes formes, qu'elles soient en chaise, déficientes sensorielles visuelles ou auditives ou déficientes intellectuelles ou tout autre type de situation invalidante qui pourrait se présenter. Quand on aborde le sujet, j'aime à parler de la notion de PMR (Personnes à mobilité réduite) qui est, bien souvent, dans l'interprétation que l'on en fait galvaudée parce qu'on parle bien de « mobilité » réduite. Il est exact que les personnes en situation de handicap sont bien des personnes à mobilité réduite soit en termes de mobilité, soit en termes d'orientation. Je m'explique : si on est en fauteuil roulant et qu'on se trouve en situation d'inaccessibilité liée à une infrastructure inadaptée en effet, il y a une question de mobilité, mais la mobilité peut aussi être liée à une incapacité à pouvoir s'orienter, à pouvoir reconnaître l'espace dans lequel on évolue. Je pense à des personnes qui ont des déficiences intellectuelles notamment. Si l'on élargit le propos - et c'est comme cela qu'il est reconnu par une directive européenne qui date de 2001 - la notion de PMR inclut un public bien plus important. On parle pour 60 % à 65 % des publics PMR de personnes de plus de 60 ans : déjà cela change le regard. Je ne suis pas en train de dire que les personnes de plus de 60 ans sont des personnes handicapées, je parle bien de personnes à mobilité réduite par le simple fait que, déjà bien plus tôt dès la quarantaine, on va tous au contrôle technique pour vérifier si toutes les pièces fonctionnent encore plus ou moins correcte-

ment. On a un problème visuel, on a un problème auditif, on peut avoir des problèmes de mobilité définitifs ou temporaires. Et plus on avance en âge et plus cela s'accroît. Donc, quand on va réfléchir à l'accessibilité, soit en termes de motricité ou de mobilité piétonne, il est bien évident qu'on va avoir besoin de la même efficacité que pour une personne en fauteuil roulant : c'est-à-dire qu'une rampe d'accès va faciliter la tâche. Si l'on a un problème visuel, une déficience reconnue en tant que handicap, c'est vrai que, si l'on a un accès à l'information - on aura une expérience à vous relater dans quelques instants après l'analyse d'accessibilité que l'on a faite de la bibliothèque de Berchem-Sainte-Agathe - on va se rendre compte, en effet, que, si on fait des adaptations pour les personnes à handicaps visuels, certaines personnes vont être ravies de pouvoir accéder d'autant mieux à l'information qu'avec une signalétique en petits caractères. Si l'on travaille sur une signalétique qui est beaucoup plus adaptée au départ en termes d'orientation, à des publics qui ont une incapacité ou une difficulté à s'orienter, elle conviendra aussi à des personnes qui ont des difficultés de compréhension de la langue française : si on leur donne des pictogrammes qui leur permettent de comprendre clairement où se trouve l'objet ou l'endroit recherché, cela leur facilitera les choses.

On peut donc retrouver dans les PMR, au-delà des personnes âgées, les futures mamans, les mamans avec les poussettes, les enfants, toute personne de petite taille (moins de 1,5 m). Une maman avec une poussette a les mêmes difficultés d'accès qu'une personne en fauteuil roulant, et une rampe d'accès lui conviendra tout aussi bien. On se rend compte que l'on a un panel de publics bien plus important que celui qu'on envisageait et pour lequel on

se demandait : « mais pourquoi se préoccuper d'accessibilité ? On n'en voit quasiment jamais venir chez nous ! » Le public est bien plus important et pas nécessairement ciblé sous le vocable « handicap ». Il est beaucoup plus large et peut être repris sous un vocable qui vous parlera sans doute plus de publics qui ont des « besoins spécifiques » à un moment spécifique ou installés dans la durée.

Ce préambule est important en termes de chiffres et en termes de connaissance des besoins. Nous venons de faire une petite expérience en regardant la signalétique pour venir jusqu'ici : Madame me faisait remarquer qu'il y avait du braille dans l'ascenseur et sur les panneaux signalétiques qui se trouvent dans le couloir. L'intérêt du braille est qu'il soit en relief : je vous invite à regarder quand vous repartirez, le braille - dans l'ascenseur et sur les panneaux - est plat ! Donc impossible à lire pour une personne déficiente visuelle lisant le braille et pour autant qu'elle puisse y accéder... Il faut envisager les besoins du public qui vient vraiment dans le lieu. Dans ce cas-ci, l'utilisation du braille indique que l'on y a pensé, mais n'importe comment : il n'y a qu'un aveugle sur dix qui lise le braille parce que, de plus en plus, les nouvelles technologies viennent combler le déficit et accompagner les personnes déficientes visuelles pour accéder plus facilement à l'information. C'est une notion qu'il est important de prendre en compte. Cela ne veut pas dire qu'il faut occulter ce public non voyant lecteur de braille : la cécité est soit liée à la naissance ou soit très tôt dans la vie, mais cela ne représente que 30 000 personnes en Belgique. Il faut donc connaître son public et réaliser les aménagements nécessaires.

On peut parler aussi de déficiences auditives : le fait de permettre à des personnes sourdes d'accéder à la bibliothèque est très intéressant, mais il y a une façon de le faire. Quand on sait que 80 % du public sourd profond ont de grandes difficultés d'accès à la lecture, voire sont analphabètes. Les 20 % restants ont un accès simplifié à la lecture et à la connaissance de la langue dans laquelle ils évoluent – en l'occurrence, le français. Donc, là aussi, il est très important de bien réfléchir aux choses : une information croisée sous forme de signalétique plus adaptée va permettre à ces publics d'accéder d'une autre façon qui leur convient

mieux à l'information.

Cette signalétique conviendra aussi aux personnes déficientes intellectuelles dont les besoins se rapprochent de ceux d'une personne sourde profonde parce que cela leur rend les choses plus compréhensibles.

On constate donc que l'on peut satisfaire les besoins d'un plus large public que celui envisagé au départ.

Il est donc important dès le départ de savoir de qui nous parlons, qui sont les publics auxquels on s'adresse et surtout quels sont leurs besoins, qu'attendent-ils en termes d'accessibilité ?

Qu'est-ce que l'accessibilité globale ?

Nous définissons l'accessibilité globale sous forme de trilogie.

- L'accessibilité architecturale, technique : en effet, elle repose sur un cadre réglementaire. À Bruxelles, c'est le RRU (Règlement régional d'urbanisme). Ces règlements répondent à 80 % des besoins des personnes avec des handicaps moteurs et les 20 % à ceux des déficients visuels. Cela veut dire que toute une partie du public n'est pas prise en compte : les personnes déficientes auditives et les personnes déficientes intellectuelles. Qu'est-ce que l'accessibilité technique va permettre également ? Elle va permettre de définir le contexte bâti dans lequel on se trouve à l'heure actuelle, dans lequel on va apporter des modifications : 80 % du contexte bâti sont existants. Donc, les aménagements - on s'en est rendu compte pour la bibliothèque de Berchem-Sainte-Agathe -, si on reste dans le cadre du règlement pur et dur sont souvent irréalisables pour des raisons budgétaires principalement et ne vont pas prendre en compte l'accessibilité globale. En effet, j'en reviens à mon propos initial : il va falloir toucher à une partie de la structure autour de l'accessibilité motrice. L'accessibilité visuelle en termes de repères on a quelques éléments, mais qu'en est-il des boucles d'induction pour les personnes déficientes auditives ? Qu'en est-il d'une signalétique réadaptée pour permettre à d'autres publics de pouvoir accéder à la



bibliothèque ? On doit pouvoir prendre cela en compte. Donc, 80 % du cadre bâti sont existants, 20 % du neuf sont en cours de réalisation. Dans ce cadre-là, il est intéressant d'être vigilant et d'être exigeant sur la notion d'accessibilité afin de la faire respecter à partir du moment où l'on part de zéro pour faire construire un bâtiment. Dans les bâtiments terminés, on aura toujours une notion partielle de l'accessibilité : on ne pourra pas répondre à tout.

- L'accessibilité comportementale : elle complète l'accessibilité technique. L'accessibilité comportementale, ce sont les personnes chargées d'accueillir. De par le déficit d'accessibilité d'un bâtiment, le personnel d'accueil, le personnel qui occupe le bâtiment va devoir répondre à cette déficience technique qui est non opérationnelle. C'est de savoir à travers des formations comment on se comporte et comment on peut accueillir une personne en situation de handicap, quel est son besoin, quelle est son attente. J'ai travaillé longtemps avec des collaborateurs qui étaient en fauteuil roulant et ils me disaient souvent : « La chaise roulante – et cela a souvent été évoqué en formation – ce n'est pas moi plus la chaise roulante. La

chaise roulante, c'est un tout avec moi. »

L'une de ces personnes, en situation de handicap depuis sa naissance, me disait : « Quand je me mets dans mon fauteuil roulant, c'est comme si j'enfilais mes bas tous les matins. » Son fauteuil, c'est aussi son corps, il fait partie de son corps. Elle nous disait régulièrement : « Il est très important de savoir comment me toucher. » Cela voulait dire simplement, ce n'est pas parce que vous voyez un fauteuil roulant avec des poignées derrière que vous devez prendre les poignées et l'accompagner. Il y a un minimum de savoir-être et de savoir-faire vis-à-vis des personnes. Quand vous touchez les poignées, c'est comme si vous mettiez les mains sur les épaules. Si vous proposez à une personne en fauteuil roulant, parce qu'il y a une volée de marches devant le bâtiment, de la porter pour l'amener jusqu'au-dessus, vous allez la prendre au niveau des roues, c'est comme si vous la preniez dans vos bras. Si vous la prenez au niveau des barres, des tibias, c'est comme si vous lui preniez les jambes. Elle me disait : « D'accord, on peut l'accepter une fois, deux fois, mais on n'aime pas se faire tripoter nécessairement, systématiquement à chaque déplacement. » Donc, ré-



fléchir au travers d'un comportement plus adapté va permettre de pouvoir combler ce déficit. C'est la même chose à l'accueil d'une personne déficiente visuelle : il faut savoir comment lui présenter les choses, lui expliquer les choses de façon audiodescriptive, comment on va lui permettre de s'orienter dans le bâtiment. Une situation toute simple, je viens de la vivre maintenant avec M^{me} Duhin pour descendre cette volée de marches. Elle m'a proposé de m'aider sachant mon déficit visuel et, ensuite, elle s'est adaptée à mon pas pour descendre cette volée de marches particulièrement inconfortable vu que toutes les marches ne sont pas de la même taille et, donc, c'est très inconfortable pour situer la zone de danger. Concernant les personnes déficientes auditives, il est peut-être intéressant de se dire qu'on ne va pas engager des interprètes mais que ce serait utile d'avoir une formation de base pour savoir accueillir l'autre dans sa langue suffisamment pour lui dire bonjour et merci. L'accueillir de façon adaptée à son besoin :

tout de suite, le contact va se faire parce que certains sourds peuvent pratiquer l'oralité et donc utiliser la lecture orale et lire sur vos lèvres pour savoir comment procéder avec vous. Ce sont aussi de petits besoins : quand on explique quelque chose, ne pas tourner la tête, sinon la personne ne peut plus suivre et accéder à l'information. Et, donc, successivement dans la dimension comportementale, elle va venir combler le déficit technique et permettre de remettre les choses au centre du débat avant d'être en situation de handicap, on est avant tout une personne. On accueille avant tout une personne, on établit avant tout de la relation humaine et, donc, la qualité de l'accueil et la qualité de l'adaptation de l'accueil à la personne permettront justement d'optimiser la relation et de donner envie de revenir à la bibliothèque de Berchem-Sainte-Agathe par exemple, parce que l'on aura été accueilli de façon adaptée et de façon adéquate. Je vous disais que l'accessibilité comportementale était la plus importante, mais

ce n'est pas encore celle-là, mais celle à l'information et à la communication.

- L'accessibilité à l'information et à la communication : avant de venir à la bibliothèque de Berchem-Sainte-Agathe, il fallait s'informer pour savoir ce que l'on propose, savoir ce qui va m'être accessible et déjà ne serait-ce que d'accéder au bâtiment. C'est important de réfléchir à l'information dès sa conception. J'entendais parler tout à l'heure de site Web. Vous savez que, de façon globale, il n'y a que 10 % des sites Web publics, d'administrations publiques qui sont accessibles aux personnes déficientes visuelles parce que la conception webmaster ne permet pas de lire les textes qui se trouvent sur la page avec une synthèse vocale utilisée par les personnes déficientes visuelles non ou malvoyantes. Pour une page Web : on met six fois plus de temps pour accéder à l'information. Il est important de le savoir ! Pourquoi six fois plus de temps ? Parce que, pour savoir ce qui s'y trouve et écouter notre synthèse vocale, on est obligé d'aller au bout de tout ce qui s'y trouve. Tandis que vous, vous regardez et, si l'image ne correspond pas à ce que vous attendez, vous passez à autre chose. Donc, l'important de la communication et de l'information transmise – parce que communiquer, c'est faire une promesse et, si l'on fait une promesse, il vaut mieux la tenir, c'est plus agréable, sinon on risque d'être déçu, et, nous, dans le monde du handicap, nous avons tendance à répéter ce qui ne va pas et à moins dire ce qui va bien – et donc, partant de là, c'est intéressant de réfléchir comment on va rendre l'information accessible, de jouer l'honnêteté : si c'est accessible avec aide, tel type d'information doit permettre de pouvoir bénéficier d'une aide, de tel service particulier, s'il y a une boucle d'induction, s'il y a une signalétique adaptée, toutes les informations nécessaires. Et, généralement, on va commencer par là au travers de la communication de l'information, ce qui va provoquer l'acte de visite. On va peut-être prendre son téléphone quand on en a la possibilité pour contacter l'accueil et ensuite se rendre sur place et prévenir que l'on est présent sur place.

La notion d'accessibilité globale repose sur la prise en compte de cet ensemble et pas uniquement sur un des éléments - ce que l'on a fait à l'intérieur ; ce qui est important, c'est ce que l'on va pouvoir transmettre vers l'extérieur pour donner envie de venir et de revenir dans le lieu dans lequel on se trouve.

J'en terminerai en revenant sur la première partie de mon propos : ce que je viens d'évoquer ici répond à 100 % des besoins de la population et qu'à partir du moment où l'on raisonne accessible, alors, là, on pourra dire qu'on raisonne pour tous et pour l'ensemble de la population.

Laurence Duhin, directrice de la Bibliothèque francophone de Berchem-Sainte-Agathe :

Nous sommes entrés en contact avec l'asbl Passe Muraille pour réaliser un audit de la bibliothèque sachant que, dans quelques années, nous allons avoir un nouveau bâtiment et que les remarques qui auraient été faites dans l'audit nous serviraient pour le nouveau bâtiment. Alors, plutôt que de tout passer en revue - ce qui serait fastidieux -, je retiendrai certains points.

L'architecte est arrivé : en fait, il est sourd et équipé d'un appareil auditif. En bonne élève appliquée, je me mets face à lui pour lui parler avec un débit bien trop rapide. Il lit également sur les lèvres, mais il n'a rien compris de tout ce que j'ai raconté. Et, donc, premier point pour un bon accueil : il ne s'agit pas seulement d'être face à lui, il faut parler bien plus calmement que ce que j'ai l'habitude de faire. J'ai donc dû prendre sur moi pour ralentir mon débit et parler bien plus calmement : c'est vraiment le côté comportemental dont vous venez de parler.

On a fait un petit tour des bâtiments et je vous passe les trucs habituels d'escaliers mal signalés, sans contremarches où l'on peut glisser le pied, que ce soit une personne malvoyante, un enfant ou une personne âgée.

Deux points m'ont marquée par rapport à nos rayonnages. On a l'habitude d'avoir des rayonnages à 1,80 m et donc ce monsieur m'a gentiment fait remarquer en me faisant asseoir sur une chaise près du rayon qu'on ne voyait pas les étiquettes de cotes de rangement : la personne en fauteuil roulant qui veut repérer un bouquin via la cote de rangement qu'elle

a soigneusement notée dans notre OPAC pas forcément adapté aux personnes malvoyantes – ne voit même pas les étiquettes, puisqu’elles sont en bas, que les livres sont légèrement enfoncés dans le rayon. Il ne voit donc pas cette fameuse petite étiquette blanche où les lettres sont écrites en assez petit. Ce n’est pas fini parce que, même s’il venait à repérer le livre, comment l’attraper à moins de faire appel à un bibliothécaire ? Ce que, je pense, l’on n’a pas toujours envie de faire, compte tenu de l’autonomie souhaitée par chacun. On peut mettre à disposition des pinces « agripantes » pour attraper les bouquins qui se trouvent tout en haut du rayon.

Deuxième exemple : nous avons un magnifique comptoir de prêt qui a 1,6 m de hauteur sur les trois quarts et me voilà encore avec mon fauteuil à ne pas voir le bibliothécaire, ni même à pouvoir déposer mes livres. Mais ce n’est pas grave, puisque nous avons un côté bien plus bas qui est à hauteur de table, donc cela devrait aller. Sauf que l’on a mis une petite tablette pour pouvoir déposer son sac, ce qui ne facilite pas du tout les choses pour les personnes en fauteuil roulant parce qu’elles ne peuvent pas venir se mettre tout près du comptoir : la tablette fait obstacle.

Troisième exemple : nous avons fait une très belle signalétique dans notre bibliothèque qui n’est pas du tout aux normes, avec un très beau Plexi pour la protéger, dans lequel se reflètent les lampes TL. Une personne malvoyante ne voit donc rien du tout de cette belle signalétique sur laquelle nous avons beaucoup travaillé : elle ne sert à rien pour une personne malvoyante.

Et, enfin, nous avons parlé de Wi-Fi. Les personnes sourdes utilisent beaucoup leur téléphone portable et il est important de mettre un logo Wi-Fi dès l’entrée dans la bibliothèque pour que les personnes soient au courant que le Wi-Fi est disponible et puissent utiliser toutes les fonctionnalités qui leur sont offertes. M. Harmegnies peut sans doute nous donner quelques explications sur cette utilisation ?

M. Harmegnies :

C’est parce qu’elles utilisent et elles communiquent très directement en utilisant leur système Wi-Fi et elles vont signer avec un interlo-

uteur qui se trouve de l’autre côté au travers d’une visiophonie, mais, elles, elles vont signer avec les personnes pour signaler qu’elles ont repéré un livre et elles vont échanger pour confirmer que c’est ce livre-là. Ceci corrobore justement ce que je disais tout à l’heure : il faut, dans un premier temps, connaître son public, quels sont les besoins, à quoi cela va servir. L’accessibilité, c’est bien un métier de spécialiste : on ne s’improvise pas expert en accessibilité. Souvent, les architectes sont très incompetents dans le domaine : cela peut sembler surprenant, mais c’est la réalité, et ils ont besoin d’être accompagnés par des bureaux compétents qui vont leur faire comprendre – parfois avec difficultés – comment rendre accessible un espace.

Un dernier cas que je voudrais évoquer – notre architecte Laurent n’a sans doute pas osé l’évoquer – ce sont les toilettes. Ce sont des endroits particulièrement mal aménagés parce qu’on se limite à une surface – réglementairement 1,5 m sur 1,5 m – et on l’aménage complètement en dépit du bon sens. La cuvette est mal mise, l’évier aussi et puis on vient y mettre des poubelles et toutes sortes d’autres choses... Le porte-savon est trop haut et le porte-serviette *idem*. Et elles ne sont pas praticables confortablement pour les personnes en fauteuil roulant. Quelque part, le législateur a très mal travaillé : il a donné des tailles, mais il n’a pas dit comment on devait aménager le lieu.

Laurence Duhin :

Pour continuer sur l’allégorie des toilettes – et ce sera la conclusion de cette intervention –, quand elles sont installées correctement, nous, les dames, nous trouvons les toilettes pour personnes handicapées très confortables, c’est grand on a de la place, on peut déposer son sac, c’est magnifique... et je pense qu’on peut imaginer l’ensemble des bâtiments auxquels on a accès comme on peut imaginer une toilette pour personnes handicapées. Ce qui est confortable et pratique pour une personne handicapée l’est aussi pour l’ensemble des gens. Et je crois qu’il faut le voir dans ce sens-là et pas dans le sens contraire, voilà ce qu’on a et comment l’adapter aux personnes handicapées : le raisonnement doit être, à mon sens, inversé. ●

●● 6. La commission Légothèque et les questions autour du genre en bibliothèque

par Thomas CHAIMBAULT-PETITJEAN ●

*responsable de la formation initiale des élèves fonctionnaires
et du diplôme de Cadre opérationnel des bibliothèques
et de la documentation à l'Enssib-université de Lyon*

Créée en janvier 2012, la Commission Légothèque de l'Association des bibliothécaires de France travaille sur la bibliothèque comme espace de construction de l'individu et de lutte contre les stéréotypes. Son nom est à la fois un jeu de mots et un mot-valise autour du terme Légo qui rappelle l'« ego », le soi, « Lego, is, ere », lire en latin, mais aussi le jeu de construction éponyme, auquel on a adjoint le suffixe « thèque » de bibliothèque ou de médiathèque.

Partant de l'idée que la bibliothèque a un rôle à jouer dans la construction de l'individu, son objectif est d'interroger les rapports entre culture et pouvoir dans la société et la place de la bibliothèque comme agent d'exercice de ce pouvoir ou comme espace d'émancipation. Il s'agit également de réfléchir au rôle social de la bibliothèque, œuvrant à la réduction des inégalités. Par les échanges et la rencontre, elle favorise l'ouverture d'esprit dans une société encore inégale et indifférente aux expressions dites minoritaires, en privilégiant la présence de documents et d'animations qui peuvent amener le public à découvrir d'autres cultures et s'ouvrir au monde. Du point de vue politique, la bibliothèque participe d'une déconstruction des représentations et des idées préconçues en offrant un espace de débat démocratique, créateur de lien social. En s'adressant à la population et répondant aux besoins spécifiques du territoire qu'elle dessert, elle s'inscrit pleinement dans les politiques de la ville, de lutte contre les discriminations ou d'élargissement des publics. Enfin, en favorisant la découverte, elle répond à la mission culturelle qui est la sienne.

Cette réflexion portée par Légothèque se concrétise via trois axes principaux : les questions de multiculturalisme et d'interculturalité

en bibliothèque ; les questions d'orientation sentimentale et sexuelle ; les questions autour du genre (rapports hommes/femmes, masculin/féminin).

Début 2015, la commission compte une douzaine de membres issus de tous types de bibliothèques (universitaires, départementales de prêt, municipales et intercommunales).

Les axes de travail et de réflexion de Légothèque

La commission cherche ainsi à interroger les collections, les espaces, notamment comme modalité d'accès aux collections et aux ressources, les services, les pratiques professionnelles au prisme de ces acceptions pour porter un discours non seulement de lutte contre les stéréotypes, mais aussi et surtout en faveur de l'inclusion, un processus qui engage une certaine vision du monde et un positionnement volontaire dans la société.

L'inclusion est une notion qui cherche à travailler de manière positive et proactive avec les communautés. Il ne s'agit donc pas uniquement de lutter contre l'exclusion, de se poser comme lieu-refuge exempt de discriminations. Il ne s'agit pas non plus de se contenter d'œuvrer en faveur de l'intégration, c'est-à-dire d'accueillir le travail des communautés en leur permettant de s'adapter à la société, mais bien de se montrer inclusif en étant attentif à proposer des services engageants, de penser l'adaptation comme le fait de la bibliothèque elle-même et non celle du public (p. ex., proposer des bibliothèques hors les murs sur les aires des gens du voyage) au-delà de la seule valorisation des pratiques et des savoirs des communautés.

En tant que commission de travail donc, Légothèque essaie de traduire ces réflexions en essayant d'apporter des outils à la communauté professionnelle, qu'il s'agisse d'outils de réflexion ou d'actions plus concrètes.

Elle participe à des journées d'étude sur l'inclusion, la citoyenneté, le rôle des acteurs culturels, le pluralisme des collections ou les stéréotypes de genre. Elle donne à voir les actions des professionnels via une veille thématique sur son blog¹ et la traduction d'articles professionnels étrangers². Elle prend position dans les débats publics, notamment, en 2013, sur la question du Mariage pour tous ou, en 2014, sur les ABCD de l'égalité en France³. Elle offre des outils de compréhension de la société pour accompagner les professionnels : une carte des centres de ressources sur le genre, une exposition, des bibliographies thématiques, etc. Enfin, elle réfléchit sur le rôle même des professionnels des bibliothèques en s'interrogeant sur les formations à mettre en œuvre, sur les compétences nécessaires à l'accueil de publics spécifiques (LGBT, multiculturels), sur la représentativité des professionnels et la façon dont la bibliothèque est perçue par le public.

Le genre en bibliothèque

Les questions autour du genre en bibliothèque ont longtemps fait débat, notamment en 2014 en France lorsque certains politiques, relayés par des groupes d'extrême droite ont essayé de faire retirer des établissements des ouvrages pour enfants issus d'une bibliographie non sexiste mise en valeur par le programme gouvernemental des ABCD de l'égalité.

En bibliothèque, on peut aborder ces questions de plusieurs façons. Devant cette complexité des échanges, il s'agit de mettre en place une médiation aidant les usagers à comprendre les débats en cours et à se construire en tant que citoyens actifs. Plus largement, il s'agit de mettre en place un espace ouvert favorisant l'épanouissement égal de toutes et tous sans se focaliser sur les différences de sexe ; surtout, se poser ces questions permet de réfléchir aux inégalités existantes, à la reproduction de ces inégalités, y compris au sein de la profession et à la façon d'y répondre.

Le Manifeste de l'Unesco souligne l'importance pour les bibliothèques de donner accès à l'information pour que chaque personne puisse se construire et se penser en tant qu'individu et citoyen. Sur les questions de genre donc, la bibliothèque doit apporter des éléments d'informations, de connaissances, de débat, permettant à chacun de prendre part aux discussions et être ainsi un lieu de rencontre et de dialogue entre la recherche sur le genre et les citoyens que le genre interpelle, interroge, inquiète... Il s'agit donc de construire une offre de médiation.

Pour David Sandoz, on peut définir trois objectifs à la médiation : « Un objectif culturel : favoriser la découverte, un objectif politique : offrir un espace public de débat démocratique, créer du lien social et participer à la création d'une identité commune au-delà des différences et un objectif stratégique ou pragmatique : intégrer la bibliothèque dans la politique de la ville, en faire un outil au service de l'image de la ville »⁴.

Cette médiation va alors prendre trois niveaux. Un premier niveau de découverte autour des questions de genre. Il va falloir, pour les professionnels, identifier les acteurs en présence afin de souligner leurs discours et construire une offre de service et documentaire plurielle. C'est ce que propose Légothèque lorsqu'elle essaie de recenser les centres de ressources sur le genre. Il s'agit également d'identifier et de se rapprocher de chercheurs⁵, d'associations, qui seront autant de partenaires potentiels (p. ex., l'association Adéquations « pour le développement humain et durable et l'égalité hommes-femmes », le centre Hubertine Auclair⁶ à Paris et son égalithèque, ou les travaux de groupes d'intérêts spéciaux de l'IFLA, *Women, Information and Libraries* et *LGBT Users*).

Une fois ces partenaires identifiés, l'important sera alors de construire des collections spécialisées en recréant des parcours thématiques, comme ce que proposent certaines bibliothèques départementales avec des valises thématiques⁷, jusqu'à proposer des fonds entiers spécialisés, à l'exemple de la médiathèque Olympe de Gouges de Strasbourg⁸ qui offre une collection pluraliste nécessaire pour construire un vivre ensemble éclairé du centre de ressources sur le genre « Le point G » à la

¹ <https://legothequeabf.wordpress.com>

² <http://conference.ifla.org/past-wlic/2014/ifla80/node/367.html>

³ Programme français d'enseignement proposé par Najat Vallaud-Belkacem, alors ministre des Droits des femmes, dont l'objectif était de lutter contre le sexisme et les stéréotypes de genre et dont la mesure la plus importante était la sortie d'un site proposant « de nombreuses ressources en ligne afin d'accompagner les enseignants, les parents d'élèves et les acteurs de la communauté éducative ». Ce programme fut enseigné de manière expérimentale à partir de la rentrée 2013 jusqu'à la rentrée 2014.

⁴ Sandoz, David. *Repenser la médiation culturelle en bibliothèque publique*. Lyon : enssib, mémoire DCB, janvier 2010 <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/48311-repenser-la-meditation-culturelle-en-bibliotheque-publique-participation-et-quotidiennete.pdf>

⁵ <https://recherche.genre.cnrs.fr/>

⁶ <http://www.centre-hubertine-auclair.fr/>

⁷ Voir, p. ex., <http://www.bibliotheques71.fr/content/le-genre-0>

⁸ <https://legothequeabf.wordpress.com/2012/07/11/questions-de-genre-a-strasbourg/>



bibliothèque municipale de Lyon⁹. La question d'une offre identifiée clairement au sein des collections est importante et pertinente. Les collègues scandinaves n'hésitant pas à proposer, à ce titre, des « étagères roses » pour les collections LGBT par exemple, tandis que d'autres préfèrent répartir les titres au sein des collections. Le fait est que ce qui importe demeure la facilité d'accès pour les usagers et, si la mise en place d'étagères identifiées n'est pas nécessaire, il convient de rester particulièrement attentif à la description, l'indexation, la création de parcours au sein des collections, permettant à chacun de trouver les ouvrages qui lui importent, contextualisés et identifiés, débarrassés de tous préjugés. Refusant l'instrumentalisation, la bibliothèque doit garder la confiance du public pour rester un véritable espace public ouvert à tous. Alors certes, le plus souvent, les établissements valoriseront plutôt des bibliographies thématiques réalisées à l'occasion d'un événement ou d'un colloque¹⁰. En mettant à disposition des collections pluralistes, en proposant des expositions, la bibliothèque va permettre au citoyen

de s'emparer du débat, ce que propose également l'exposition sur le genre¹¹ de la commission dont l'objectif est de recontextualiser, de « désévénementialiser » les débats et de redonner du sens aux questionnements.

De fait, médiatiser les études de genre sans rompre le débat démocratique et préserver les points de vue divergents, cela semble une vraie gageure. En mai 2014, la médiathèque Elsa Triolet¹² de l'Île-Saint-Denis a ainsi organisé un débat sur « l'égalité filles-garçons, le genre, les différences, les préjugés, et bien d'autres choses que l'on veuille bien dire... », pour faire suite aux « journées du retrait de l'école ». Ce débat s'inscrivait dans un projet de mise en place de débats de société participatifs réguliers à la médiathèque, intitulés « Et si on en parlait ? ». Il s'agissait donc d'héberger des débats entre les usagers, où la bibliothèque n'est plus que l'hôte permettant aux citoyens d'occuper pleinement les espaces publics.

Mais les réflexions autour du genre doivent également interroger nos espaces de façon à les penser plus accueillants et faciles d'utilisation pour toutes. On traverse là des notions

⁹ <http://www.bm-lyon.fr/lepointg/>

¹⁰ Bibliographie et participation à un colloque à Metz, journée d'étude AbF à Moulins, biennale de l'égalité à la BU de Lyon 1...

¹¹ <https://legothequeabf.wordpress.com/exposer-le-genre/>

¹² <https://legothequeabf.wordpress.com/2014/07/08/et-si-on-en-parlait-la-mediathèque-comme-lieu-de-debat-citoyen/>



de services et de troisième lieu : proposer des parcs à poussettes comme dans les Idea stores londoniens, une crèche, un espace pour allaiter (EUA) par exemple. Jusqu'à interroger nos propres pratiques professionnelles dans la gestion des rapports entre les usagers (enfants, adultes) : relations entre eux et avec le professionnel, gestion des espaces, accès aux collections...

On a ainsi tendance plus ou moins consciemment à proposer d'abord des ouvrages de sciences, de sport, en extérieur aux garçons et moins aux filles ; à lire des contes mettant en scène des petites filles passives, enfermées, éternelles victimes ; à proposer des jeux vidéo aux représentations archétypées (poitrine avantageuse et personnages à moitié dénudés d'un côté, mastodontes hypervirilés de l'autre) qui induisent des profils de joueur différenciés où l'on oriente les jeux occasionnels (élever un poney, évaluer son poids) vers les petites filles, tandis que les jeux de combats ou de guerre demeurent l'apanage du masculin ; à souligner combien ces dernières sont calmes et silencieuses ; à mettre en place des rapports non verbaux différenciés... (on se rapproche plus d'une petite fille pour la protéger...).

¹³ M. Roselli, « La bibliothèque, un monde de femmes », *Réseaux*, n° 168-169/2011, « Pratiques culturelles et enfance sous le regard du genre ».

Dans un article¹³, la chercheuse Mariangela Roselli souligne ces comportements : « par différents biais, inscrits autant dans les interactions, les déplacements spatiaux et les interdits que dans les rapports au corps, au geste, à la position suggérée, la bibliothèque continue à son insu à fabriquer la différence ». Mais elle-même ne semble pas à l'abri de biais quand, plus loin, elle tombe dans le piège essentialiste en décrivant l'« affinité corporelle et gestuelle [des filles] avec les bibliothécaires femmes (tenue vestimentaire soignée et port physique droit, attention accordée aux accessoires, organisation et présentation ordonnée des outils de travail) [qui] constituent autant d'éléments matériels favorisant une proximité et une préférence réciproque ».

Il s'agit donc de souligner les comportements genrés, d'une part, et de faciliter la prise de conscience de la part des professionnels comme des usagers par le biais d'animations, de médiations et de réflexions ouvertes. Dernier axe de réflexion, le plafond de verre des bibliothécaires. Dans une profession largement féminisée, on se rend compte que ce sont encore majoritairement des hommes qui

interviennent dans les congrès internationaux ou qu'on trouve une part plus importante d'hommes aux postes de direction que dans les autres fonctions. En France, les femmes représentent plus des deux tiers de la filière (67 %), les corps les plus féminisés étant ceux de bibliothécaires (78,1 %) et de bibliothécaires assistants spécialisés (76 %), tandis que les moins féminisés sont les conservateurs généraux (54,6 %) et les magasiniers (58 %). Le corps des conservateurs est proche de la moyenne de la filière (68,5 %), mais « il y a une barrière à l'accès des femmes au corps des conservateurs généraux, liée à l'accès aux fonctions de direction. De ce fait, le nombre de conservateurs femmes terminant leur carrière au grade de conservateur en chef est proportionnellement plus important que leur poids démographique »¹⁴.

Conclusion

Le rôle d'une bibliothèque n'est pas de prendre parti, mais bien de donner à voir et à comprendre. En construisant une offre de médiation, elle doit apporter suffisamment d'éléments d'informations contextualisées pour faciliter les échanges, réintégrer le débat public et, partant, se construire et se penser en tant qu'individu et citoyen. Cette médiation passe par l'identification de partenaires spécialisés, la construction d'une offre de service et d'un fonds documentaire raisonné, la mise en place de débats citoyens, mais aussi par la prise de conscience de traitements différenciés plus ou moins conscients entre filles et garçons parfois dans les pratiques et les représentations. Autant de points auxquels il convient d'être attentif pour faire de nos établissements des espaces ouverts et engageants.

Bibliographie

- « L'inclusion ». Dossier *Bibliothèque(s)*, octobre 2015. À paraître
L'inclusion en bibliothèque. Journée d'étude du 31 mars 2014, Médiathèque José Cabanis, Toulouse. Comptes rendus disponibles sur le Web : <http://www.abf.asso.fr/16/848/1538/ABF-Region/journee-detude-sur-linclusion-en-bibliotheque-du-31-mars-2014-compte-rendus>

sion-en-bibliotheque-du-31-mars-2014-compte-rendus

BENYAMINA, Renan. *Du placard aux rayons : visibilité des questions de genre dans les bibliothèques publiques* [en ligne]. Enssib, janvier 2013. Disponible sur le Web : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/60383-du-placard-aux-rayons-visibilite-des-questions-de-genre-dans-les-bibliotheques-publiques.pdf>

- CARBONE, Pierre, CLAUD, Joëlle, MICOL, Charles, AROT, Dominique et LECOQ, Benoit. *Quels emplois dans les bibliothèques ? État des lieux et perspectives*, Rapport IGB n° 2012-020, Inspection générale des bibliothèques, 2013. Disponible sur le Web : <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pid24792-cid71309/quels-emplois-dans-les-bibliotheques-etat-des-lieux-et-perspectives.html>

- IFLA. *Manifeste sur la bibliothèque publique*. [s.l.] : Ifla, 1992. Disponible sur le Web : <http://www.ifla.org/FR/publications/manifeste-de-liflaunesco-sur-la-biblioth-que-publique-1994>

- LAHARY, Dominique. *Les bibliothèques au risque des politiques publiques*. Bulletin des bibliothèques de France [en ligne], n° 5, 2015 [consulté le 19 juin 2015]. Disponible sur le Web : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2015-05-0054-006>. ISSN 1292-8399.

- LEPREVOST-GRANCHER, Lucie. *Travailler avec les communautés dans les bibliothèques françaises : pratiques, tabous, évolutions* [en ligne]. Enssib, janvier 2013. Disponible sur le Web : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/60370-travailler-avec-les-communaut-es-dans-les-bibliotheques-francaises-pratiques-tabous-evolutions.pdf>

- FORLANI, Séverine. *Femmes, pouvoir et bibliothèques : l'accès aux hautes fonctions dans les bibliothèques françaises* [en ligne]. École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques [Enssib], janvier 2010. Disponible sur le Web : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/48195-femmes-pouvoir-et-bibliotheques.pdf>

- ROSELLI, Mariangela. « La bibliothèque, un monde de femmes », *Réseaux*, n° 168-169/2011, « Pratiques culturelles et enfance sous le regard du genre ». ●

¹⁴ *Quels emplois dans les bibliothèques ? État des lieux et perspectives*, Rapport de l'Inspection générale des bibliothèques.

● ● 7. Quand la bibliothèque de Florennes rencontre le public Fedasil

par Anne-France STIMART

bibliothécaire principale

Bibliothèque communale Buxin-Simon de Florennes

Historique

Florennes est une commune rurale de plus ou moins 11 500 habitants, regroupant 11 villages et qui comprend un centre Fedasil, un des plus gros de Belgique. Installé dans d'anciens bâtiments militaires, il a une capacité d'accueil de 385 places.

Ouvert en urgence en 1992 en tant qu'extension du Petit-Château, le centre est ensuite devenu autonome en 1997. Il a vu le jour sans aucune concertation ni préparation de la population. De réels problèmes de racisme ont surgi. Du jour au lendemain, les Florennois ont partagé les mêmes trottoirs avec des gens de couleur... donnant lieu à de petites ou grandes violences, verbales ou corporelles. Des assistants sociaux, des éducateurs, des membres de l'accueil, des infirmiers, du personnel de cuisine, etc., en assurent le bon fonctionnement... soit un petit village au sein d'un gros village. Le centre d'accueil ne fait pas que répondre aux besoins de base (comme le gîte et le couvert), mais les demandeurs d'asile y reçoivent également un accompagnement social, juridique et médical. En outre, le centre organise diverses activités et formations afin que les résidents puissent occuper leur temps de manière utile et c'est là qu'intervient la bibliothèque. La population du centre est de 249 résidents de 23 nationalités différentes. Les pays les plus représentés actuellement sont la Lybie et le Kosovo. Le centre d'accueil de Florennes accueille des familles, des personnes seules, mais aussi des mineurs étrangers non accompagnés. Ils y résident au sein d'une unité de vie séparée, avec leur propre équipe d'accompagnateurs et d'éducateurs.

Fin des années 1990, un dépôt communal de la bibliothèque est créé dans le centre d'accueil. Un budget *one shot* permet d'acquérir de beaux ouvrages pour augmenter sa collection. La bi-

bliothèque mettait à disposition un membre de son personnel deux heures par semaine pour venir en aide à quelqu'un du personnel de chez Fedasil. Il n'a pas été maintenu très longtemps, car des problèmes de locaux et de personnel ont surgi au bout de deux à trois ans. Les livres sont revenus en partie à la bibliothèque. Depuis sa fermeture, nous cherchons les moyens de remettre ne fût-ce qu'un coin lecture en place. Nous nous heurtons toujours au manque d'espace et ce n'est clairement pas une priorité pour les responsables de Fedasil.

Fin 2009, un changement de personne à la direction de la bibliothèque s'opère ainsi qu'un changement dans l'accueil des publics : le public Fedasil devient incontournable. J'ai, en effet, rédigé mon travail de fin d'études sur « l'accès à la lecture dans les centres d'accueil ouverts en CFWB » et ai été convaincue, grâce à mes nombreuses visites des différents centres, de l'utilité des bibliothèques dans les centres, mais aussi de l'importance de rendre accessibles les différents services des bibliothèques publiques à ces personnes.

En 2010, le Plan de cohésion sociale se met en place et, sous son aile, le projet « Vivre ensemble » voit le jour avec, entre autres, comme partenaires, la bibliothèque, mais aussi la Maison de jeunes, l'AMO Jeunes 2000, le CAI (Centre régional d'intégration des personnes étrangères), Fedasil et deux habitants de la rue menant au centre. Nous avons été aidés par Altay MANCO de l'IRFAM (Institut de recherche, formation et action sur les migrations). Nous avons également intégré le projet PLI porté par Fedasil et le PCS (qui, chez nous, est un PLIC, Plan local d'intégration et de cohabitation), qui établit un diagnostic local en matière d'intégration et des actions à mener. En validant celui-ci, la commune reconnaît enfin officiellement les problèmes de cohabitation à Florennes.

Dans le cadre du PLIC, sont mis en place des parcours découverte, sur base volontaire uniquement, aussi appelés « Intakes 2 ». Deux fois par mois, tout nouveau résident du centre est invité à parcourir le centre de Florennes accompagné par un professionnel. Les « Intakes 2 » sont la suite logique des « Intakes 1 » qui sont des visites obligatoires, cette fois, du centre d'accueil. La visite du centre-ville se fait en français et en anglais. À tour de rôle avec les autres partenaires (le PCS, le PAC, Présence et action culturelles), l'équipe de la bibliothèque pilote les nouveaux arrivants et en profite pour répondre à leurs questions sur les magasins les moins chers, où pratiquer son culte, parler des attitudes en rue, signaler les poubelles, la plaine de jeux, etc.), les choses utiles de la vie quotidienne. La bibliothèque fait, bien entendu, partie des haltes de ce parcours. Les personnes ont ainsi l'occasion d'identifier la bibliothèque, ses actions dans et hors les murs et son personnel.

Le centre d'accueil organise également des activités « Initiatives de quartier » comme des journées portes ouvertes, des visites guidées et des événements pour les riverains et les associations locales. La bibliothèque y participe à chaque fois en tenant un stand de promotion et en menant des animations. Ces « initiatives de quartier » ont pour but d'améliorer l'intégration du centre d'accueil dans la commune. Les écoles ont également une place active dans leurs projets.

La bibliothèque, ses actions dans et hors les murs

Nous avons la chance d'être une équipe polyglotte. L'anglais, l'allemand, le néerlandais, l'italien, l'espagnol sont parlés plus ou moins couramment.

Nos priorités pour le plan de développement actuel sont de :

- favoriser l'accès à la bibliothèque, à l'écrit et à l'information ;
- transformer la bibliothèque en troisième lieu de vie (de séjour, de rencontres, d'accès à des ressources gratuites, un service de proximité...);
- promouvoir la lecture et de favoriser la participation à la vie culturelle par des actions culturelles ;

- faciliter l'appropriation de la langue française et d'aider à l'intégration socioculturelle.

Nous veillons, bien sûr, à l'interculturalité dans tous nos projets.

Parmi ceux-ci, notre signalétique a été adaptée sous forme de dessins, nous traduisons nos outils de communication et de mobilisation des publics, nous aidons à la traduction, nous développons un fonds multiculturel composé d'ouvrages de littératures étrangères, de livres bilingues, d'ouvrages de géographie, etc., et organisons des actions pour faire vivre ce fonds. Toutes nos actions sont ouvertes à tous, même si elles ont lieu dans le centre Fedasil, aux Florennois comme aux résidents du centre. Parmi nos actions déjà menées, où le public Fedasil est un peu plus particulièrement visé, nous pouvons, entre autres, citer des ateliers d'expression dans le centre, des lectures aux bébés dans le centre, un atelier fresque, ou encore, le projet bisannuel « Destin-nation le monde : un regard neuf sur un pays ».

Des ateliers d'écriture et d'expression créative ont eu lieu dans le centre en partenariat avec les Femmes prévoyantes socialistes et Fedasil et la bibliothèque. Les thèmes abordés au cours de ces ateliers étaient : la parentalité, en 2011, la question du genre, en 2012, chemins d'exil : de 1914 à 2014, de Florennes à Conakry, Kinshasa, Kaboul ou ailleurs : des familles en fuite, en 2014. Projets menés par les Ateliers de l'Escargot, avec le soutien de la Wallonie et de la Province de Namur. Nous avons produit deux livrets qui peuvent être consultés. Les témoignages recueillis illustrent la diversité et l'identité de plusieurs cultures qui se croisent quotidiennement sans pour cela s'approprier. Le projet « Destin-nation le monde un regard neuf sur... » est né en 2009, porté par la bibliothèque communale de Florennes. Après le Sénégal, la République démocratique du Congo et l'Afghanistan, Florennes a rencontré, en 2013, la Guinée-Conakry. Nous devrions, cette année, faire escale à nouveau dans un pays, mais les porteurs du projet ne sont pas, pour le moment, en très grande forme. Nous allons probablement postposer.

Pour mener à bien ces voyages-découvertes, la bibliothèque n'est jamais seule. De nombreux partenaires travaillent ensemble dans le respect des spécificités, des capacités, des moyens

et des disponibilités de chacun. Les partenaires varient peu. Parmi ceux-ci : le centre Fedasil, les Femmes prévoyantes socialistes, l'équipe du Plan de cohésion sociale, le Foyer culturel, la Maison des jeunes, sans oublier, bien entendu, nos amis Guinéens du centre Fedasil, les participants des diverses animations dont les ateliers d'expression encadrés par Fideline Dujeu, aidée de Sylvia Pourbaix et, enfin, le CAI. Les acteurs socioculturels cités travaillent tous dans la même direction. Nos objectifs de départ pour ce projet n'ont pas changé : développer le dialogue interculturel, favoriser la diversité culturelle et le vivre ensemble, aider à l'intégration socioculturelle. Avec ce projet, nous souhaitons mettre en lumière les différentes cultures et leur donner droit de parole. À chaque édition, une destination différente. En 2013, la Guinée-Conakry était mise à l'honneur.

De janvier à mai, des ateliers d'expression ont eu lieu chaque semaine, « Les jeudis de Conakry ». Au cours de ceux-ci, les participants belges et guinéens se sont apprivoisés. Un livret de recettes, un atelier culinaire, une dégustation lors de la « Fête des voisins » ont ainsi vu le jour.

Leurs propos écrits et oraux ont aussi été récoltés et mis en page. Des panneaux didactiques ont ainsi pu être réalisés, une exposition constituée et prête à l'emploi. Avis aux amateurs. Chaque Guinéen s'est transformé en ambassadeur, et nous, en bons voyageurs, pour profiter au maximum de ces moments précieux, nous ne pouvions qu'écouter, questionner et comprendre.

Pour le lancement de cette semaine intense et plus festive, nous avons dansé, du moins essayé de danser ! La danse, ici sous la forme d'un flashmob, eh bien, ça rassemble les Noirs comme les Blancs, les juniors comme les seniors, les souples comme les plus coincés, peu importe... et avec le sourire en plus !

Le mercredi, un atelier de présentation de la Guinée a eu lieu dans la classe où grandit un enfant guinéen, Adibou, mené de main de maître par Alpha et Pathé. L'après-midi, le même atelier a eu lieu avec les enfants du centre, toutes nationalités confondues. Ce fut un moment d'échanges fructueux et riches d'émotions au travers de comparaisons. « Et chez toi, c'est comment ? » Et, ici, je reprendrai des mots de Barbara Willems, ma collègue

de Fedasil, qui souligne : « S'il est important de sensibiliser le public belge à la différence, il est important de le faire au centre également. Le "Vivre ensemble" n'est pas différent de l'extérieur. Les mêmes difficultés s'y rencontrent... Il existe également une résistance à explorer ce qui est différent de soi. L'animation, si elle est justifiée à l'école, trouve aussi toute sa place dans les murs de Fedasil. Là aussi, il est bon de rappeler pourquoi la différence nous enrichit. » S'en est suivi, ensuite, un atelier couture « jouets-récup » au cours duquel de vieilles chaussettes essoulées ayant perdu leur copine ont retrouvé une seconde vie en devenant un doudou lapin, une pieuvre punk, un doudou poisson, des petites poupées...

Le jeudi, Barbara et les mamans ont fait le matin les courses à Charleroi pour acheter les denrées alimentaires. L'après-midi, dernières mises au point avec les partenaires et, ensuite, décoration...

Le vendredi, dès 9 heures, couteaux, casseroles ont résonné dans la cuisine du centre. Les mamans sont à leur affaire. L'après-midi, c'est dans la cuisine de Chapitre XII (un organisme d'insertion socioprofessionnelle) que Bijou et Fatou et Barbara ont encadré des stagiaires de Chapitre XII pour cuisiner, pendant que Pathé et Neneh faisaient chauffer les fourneaux de Fedasil avec des participantes des ateliers d'écriture et moi-même... Comme quoi, quand on est bibliothécaire, il faut savoir tout faire ! Et, enfin, le vendredi soir, par le biais d'une projection documentaire « Rites électriques », nous entreprenons la dernière étape du voyage, plus musicale cette fois, sur des rythmes plus électriques.

Et, comme l'a si bien dit Michel Déon, puisque, « [p]our bien aimer un pays, il faut le manger, le boire et l'entendre chanter », nous dégustons un repas haut en couleur offert par les différents partenaires.

Pour toutes nos destinations, quand nous parlons d'un pays abordé, nous nous souvenons plus d'un visage, d'un sourire, d'un prénom, d'une accolade, de bonjours enjoués, d'une confiance, de la bonne humeur présente, même si le moral ne suit pas, des valeurs parfois perdues pour nous qu'ils transmettent encore, nous nous souvenons bien plus de nos amis, que des villes, des montagnes, des forêts ou des rivières où il ne fait pas si bon vivre. ●

8. Les lignes directrices IFLA pour les dyslexiques

par Saskia BOETS

coordinatrice Communication et promotion,
Luisterpuntbibliotheek (Bruxelles)

1. DÉCOUVREZ LES NOUVELLES DIRECTIVES...

Découvrez les nouvelles Directives pour les Services de Bibliothèques aux Personnes Dyslexiques



Saskia Boets, Helle Mortensen, Koen Krikhaar, Misako Nomura, Mieke Urff

Collaboration IFLA Sections:
Library Services to People with Special Needs (LSN) et
Libraries Serving Persons with Print Disabilities (LPD)
IFLA, 2014

Je suis heureuse de pouvoir vous présenter les points importants des « nouvelles directives révisées et élargies pour les Services de Bibliothèques aux personnes dyslexiques » (aussi en néerlandais).


En août 2014, elles étaient approuvées à la base et, en décembre 2014, elles étaient approuvées finalement par l'IFLA.

En août 2014, Helle Mortensen du Danemark et moi-même avons présenté les directives à la conférence annuelle de l'IFLA à Lyon.

Deux sections de l'IFLA (International Federation for Library Associations and Institutions), la section « Library Services for People with Special Needs (LSN) » et « Libraries serving Persons with Print Disabilities (LPD) » ont travaillé ensemble pour réviser ces directives pour les Services de Bibliothèques aux personnes dyslexiques de 2001 (International Federation of Library Associations and Institutions - *IFLA Professional Reports*, Nr. 74).

Travailler ensemble est vraiment très important et enrichissant, ça va aussi devenir clair dans mon exposé. Les directives sont devenues un document assez étendu... Mais nous avons développé une check-list pour vous donner la possibilité d'avoir un aperçu clair et rapide des points importants.

2. LE PLAN DE PRÉSENTATION

- Les nouvelles directives 
 - Pourquoi des nouvelles directives?
 - Collection & outils de lecture
 - Espaces & présentation
 - Bibliothécaires & partenaires
 - Marketing & Événements
 - Gestion intégrée – check-list
 - Exemples de bonnes expériences & base de connaissances
- Luisterpuntbibliotheek
 - Campagne 'Ik haat lezen' ('Je déteste la lecture')
 - Coopération entre Luisterpunt et les autres bibliothèques

Je vais me concentrer sur les thèmes principaux des nouvelles directives

[Collection & appareils
Espaces & présentation
Bibliothécaires & partenaires
Marketing & événements
Gestion intégrée / L'approche intégrée]

Et je veux vous informer de notre campagne en Flandre « Je déteste la lecture » et de notre coopération avec les autres bibliothèques (publiques) néerlandophones.

3. POURQUOI DES NOUVELLES DIRECTIVES ?

*Pourquoi des nouvelles directives ?**Un nouveau contexte*

- Une meilleure compréhension de la dyslexie
- De nouveaux modes de lecture et d'écriture
- Plus de pays ont élargi les exceptions de copyright

Des études approfondies sur les causes de la dyslexie ont abouti à une meilleure compréhension de la dyslexie. Maintenant, on aborde la dyslexie plutôt sur le plan social que sur le plan médical.

Ça change l'attitude vis-à-vis des personnes souffrant de dyslexie.

Au lieu d'entraîner les enfants à lire et écrire mieux, en général sans effet, aujourd'hui, on essaie de les enthousiasmer à utiliser des nouveaux modes de lecture et d'écriture.

La dyslexie n'est surtout pas une maladie ou une condition qui s'efface. La reconnaissance précoce, une intervention appropriée et un soutien peuvent aider ces personnes à élaborer des stratégies pour surmonter leurs difficultés de lecture et d'écriture.

Beaucoup de pays ont adopté des exceptions sur le copyright pour les personnes malvoyantes et aveugles. Heureusement, les dernières années, quelques pays ont élargi les exceptions sur le copyright pour pouvoir servir aussi d'autres groupes en difficulté de lecture, comprenant la dyslexie.

4. OBJECTIFS

Objectifs



- Aider et inspirer les bibliothèques à proposer des services pour les personnes dyslexiques, ou les « non lecteurs »
- Bibliothécaires experts et néophytes
- Nouvelles solutions / autres modes pour lire et écrire
- Base de connaissance
- Guide des bonnes pratiques

Il relève de la responsabilité de l'équipe entière de la bibliothèque de s'assurer que les faibles lecteurs profitent d'un service attentif quand ils entrent enfin dans la bibliothèque.

Avec ces directives, on veut offrir un outil pour aider et inspirer les bibliothécaires expérimentés et les collègues néophytes.

Les directives contiennent des nouvelles solutions et d'autres possibilités pour lire et écrire.

Elles contiennent aussi une base de connaissances, un guide de bonnes pratiques et une check-list.

5. PASSER LE SEUIL...

Passer le seuil ...



- trop de livres
- seulement le dos des livres
- orientations dans l'espace
- difficile de trouver ce que l'on veut

« Comment trouver ce que je cherche ?

Y a-t-il quelqu'un pour m'aider ?

Est-ce que je peux emprunter d'autres choses que des livres ? »

Les personnes atteintes de dyslexie ne se sentent pas attirées par la bibliothèque. Elles ne voient pas la finalité d'une visite à la bibliothèque : trop de livres, souvent seulement le dos des livres, une classification alphabétique. Tout pour les décourager.

6. COLLECTION ET OUTILS DE LECTURE



Collection et outils de lecture

- Livres audio et livres en format Daisy
- Livres 'faciles à lire' (ressources de difficultés variées)
- eBooks et eReaders
- Outils de lecture: software, apps, lecteurs Daisy, ipads, etc.
- Logiciels pour la lecture et l'écriture sur les ordinateurs de la bibliothèque
- Ressources digitales
- Accent sur le ludique: films, musique, jeux (games)

Le défi fondamental de la bibliothèque est de pouvoir communiquer qu'elle est beaucoup plus qu'un bâtiment avec beaucoup de livres imprimés sur des étagères.

Il faut se concentrer sur / il faut éclairer :

- les livres audio et des livres en format Daisy
- les livres faciles en français ou des livres faciles à lire : e-books et e-readers
- les outils de lecture comme logiciels, apps et iPads, lecteurs Daisy
- les logiciels (software) pour la lecture et l'écriture sur les ordinateurs de la bibliothèque, etc.

Aussi se concentrer sur le ludique avec des films, de la musique, des jeux (games).

Beaucoup de bibliothèques offrent de la musique, des films, du théâtre pour des enfants, des événements, des expositions et des cours (p. ex., des cours Photoshop).

7. LIRE AVEC LES OREILLES



Lire avec les oreilles



C'est clair que c'est possible de bénéficier de la bibliothèque, même si vous avez des difficultés avec l'acte de lire.

La technologie vous permet de 'lire autrement'.

Avantage Daisy: diminuer la vitesse de lecture.

C'est clair que c'est possible de bénéficier de la bibliothèque même si vous avez des difficultés avec l'acte de lire.

La technologie vous permet de lire autrement. Ce ne sont pas seulement les gens atteints de dyslexie qui lisent autrement. Beaucoup de personnes utilisent des e-readers, des Smartphones, des iPods et des iPads. La seule différence (très importante) est que les personnes atteintes de dyslexie doivent absolument avoir la possibilité d'écouter les textes.

Il y a des enfants atteints de dyslexie qui préfèrent lire et écouter en même temps. Le livre Daisy offre l'avantage très important de diminuer la vitesse de lecture. Ainsi, les enfants ont plus de temps pour suivre les mots du livre imprimé.

8. LIRE AVEC LES OREILLES (PHOTO : HANNA)



9. STUDIO DE LECTURE DANS UNE BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE EN SUÈDE



THE READING STUDIO
at Kungälv Public Library

ordinateurs équipés de logiciels les plus récents
quelqu'un pour aider et informer

Computers
In the Reading Studio are two computers with:

- screen reading programs: Jaws and Zoom text
- scanner and OCR-program
- speech synthesiser
- wordbooks and dictionaries
- access to the library catalogue
- Braille display
- Braille- and laser printer
- pedagogic games where spelling and reading etc. can be improved

is open to all people with reading / writing difficulties

The purpose of the service is to make the users as independent as possible while visiting and using the library, and to make all material in the library accessible to everyone.

Des personnes atteintes de dyslexie peuvent utiliser les ordinateurs de la bibliothèque équipés des logiciels les plus récents. Il y en a quelques-uns pour les aider et les informer de tout ce que la bibliothèque peut signifier pour eux.

10. + 11. ESPACE ET PRÉSENTATION

Espace et présentation

- Présentation des outils au centre de la bibliothèque à proximité d'un bureau d'info
- Pictogrammes et signalétique claire (sur les livres, sur les étagères, dans le bâtiment)
- Présentation des couvertures des ouvrages (de manière frontale)
- Rangez ensemble ouvrages imprimés et leur version Daisy
- Créez un espace facile-à-lire confortable et accueillant
- Proposez logiciels de lecture et d'écriture sur tous les postes de la Bib
- Ordinateurs proches des ouvrages de lecture facile

Un emplacement central pour les matériaux adaptés et les outils de lecture est vital, tout ce qui est possible pour aider et orienter le lecteur

Pictogrammes et signes clairs sont importants pour les personnes souffrant de dyslexie et sont faciles à utiliser pour chaque visiteur de la bibliothèque.

Si possible, vous devez installer des logiciels de lecture et d'écriture sur tous les ordinateurs de la bibliothèque. Je vais vous donner quelques exemples des espaces « facile-à-lire » inspirants pour la présentation des matériaux ; le plus important est de montrer l'avant des matériaux et d'utiliser des pictogrammes sur les étagères et sur les livres.

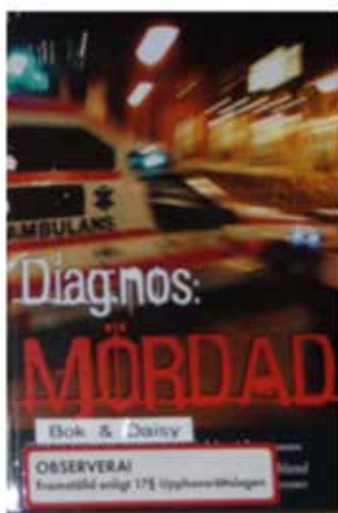
12. EXEMPLES DE ZONES « FACILE-À-LIRE » AUX PAYS-BAS



13. QU'EST-CE QUE VOUS CHOISISSEZ ?



14. COMBINAISON DE LIVRES IMPRIMÉS ET LIVRES DAISY



Dans
toutes les
bibliothèques
en Suède

Bibliothèque publique, la Suède

15. + 16. BIBLIOTHÉCAIRES – PERSONNEL DE LA BIBLIOTHÈQUE

Bibliothécaires



- La prise de conscience de tous est importante
- Soyez discret
- Equipe spécialisée - "Mon bibliothécaire personnel"
- Partagez les connaissances / travailler ensemble
- Consultez / impliquez les personnes atteintes de dyslexie

Bibliothécaires (2)

- Prévoyez des moyens suffisants pour
 - le matériel
 - le personnel
 - les campagnes d'information

La prise de conscience est importante pour tous ceux qui travaillent dans la bibliothèque, du portier au service à la clientèle et du concepteur de site Web au bibliothécaire principal.

L'attention prêtée à l'utilisateur est importante dans la bibliothèque. Et, bien sûr, les bibliothèques devraient prêter attention à tous les utilisateurs, mais surtout aux lecteurs faibles et aux personnes souffrant de dyslexie.

Soyez discret, tout le monde n'aime pas parler de ses problèmes ou besoins.

Créez la possibilité de réserver « mon bibliothécaire personnel », ce qui peut rendre les choses plus faciles pour les personnes souffrant de dyslexie qui veulent venir à la bibliothèque sans devoir expliquer leurs besoins encore et encore ; il est utile de créer un sentiment de sécurité.

Donc, formez les membres du personnel qui peuvent se spécialiser dans le service aux utilisateurs souffrant de dyslexie, mais veillez à ce que tous les employés de la bibliothèque puissent offrir une orientation fondamentale. [Les membres du personnel spécialisés ne sont pas dans la bibliothèque au cours de chaque heure d'ouverture.]

C'est une bonne idée de consulter et d'impliquer les personnes souffrant de dyslexie pour identifier les problèmes et pour en savoir plus sur ce qu'elles veulent, ont besoin et aiment.

En dernier lieu, mais pas des moindres : fournir des ressources suffisantes, par exemple, pour les aides techniques, les formations et les campagnes d'information.

17. PHOTOS

Bibliothécaires (3)



La bibliothèque de Mol (une petite ville en Flandre) ouvrait un espace « facile-à-lire ». Nous avons travaillé ensemble pour accueillir des élèves.

18. PARTENARIATS – À L'EXTÉRIEUR DE LA BIBLIOTHÈQUE



Partenariats – à l'extérieur de la bibliothèque

- s'associer à la rencontre des personnes dyslexiques
- les instituteurs / les professeurs
- les parents
- les orthophonistes
- les centres de formation
- les associations dyslexie



Les personnes dyslexiques ne viennent souvent pas par elles-mêmes. Il faut aussi savoir les chercher à l'extérieur de la bibliothèque – où sont-elles ? Au travail, à l'école ou sur le terrain de football.

Nous devons promouvoir les Services de Bibliothèques à l'extérieur du bâtiment de la bibliothèque et donner des exemples concrets de la manière dont les personnes souffrant de dyslexie peuvent bénéficier de l'aide de la bibliothèque.

Afin de rejoindre les enfants souffrant de dyslexie, il est important d'atteindre les écoles, les enseignants et les parents.

19. PHOTOS

Partenariats



20. PHOTO – COMMENCEZ AVEC LES ENFANTS

Commencez avec les jeunes



Il est bien connu que la lecture et l'écoute sont importantes pour le développement du langage de l'enfant. Par conséquent, vous ne pouvez pas démarrer trop tôt. Les bibliothécaires peuvent aider les enfants à aimer les histoires. Afin d'atteindre les enfants et d'augmenter vos chances de succès, essayez d'atteindre les enseignants et les parents.

Photo : enfants qui écoutent ensemble une courte histoire en format Daisy. Cela a eu lieu au cours de la scolarité. Nous avons également parlé de dyslexie.

21. + 22. MARKETING

Marketing



- Racontez les bons exemples
- Catalogue et site web accessibles
- Dépliant « bienvenue » imprimés et numériques
- Organisez des réunions d'information régulièrement
- Organisez des activités:
 - clubs de lecture (audio)
 - newsletter
 - le livre facile du mois
 - ...



Marketing (2)



- Reliez l'information des activités et des initiatives aux médias sociaux (Facebook, podcasts, youtube)
- Communiquez dans la presse sur ces activités de la bibliothèque régulièrement / racontez les bons exemples
- Participez à des événements en dehors de la bibliothèque : aller au devant des personnes dyslexiques



- Racontez les bonnes histoires. Écrivez des articles dans les journaux locaux. Mettez les réussites et les modèles sur votre site.

- Faites en sorte que vos site Web et catalogue soient accessibles.

Avec une structure légère, une police claire, taille adaptable, espace et couleurs, un bouton lecture à haute voix, pictogrammes et vidéos pédagogiques.

- Concevez un dépliant de bienvenue qui est facile à lire et instructif, et disponible en version imprimée et digitale. Distribuez ce dépliant à l'intérieur et à l'extérieur de la bibliothèque.

- Organisez des réunions d'information : tous les collègues doivent être informés pour pouvoir aider un visiteur avec dyslexie.

- Concentrez-vous sur les activités, organisez des événements tels que Drop-in-cafés avec appui technologique donnez-vous l'occasion de rencontrer le personnel de la bibliothèque ayant des connaissances spécialisées de la dyslexie. Ce genre d'événements permettra également aux utilisateurs de parler aux personnes confrontées à des défis similaires.

Avantagez les talents et la créativité des personnes souffrant de dyslexie (p. ex., un cours sur la photographie, donné par une personne souffrant de dyslexie).

- Proposez des stages, cours de formation, clubs de lecture et activités sur divers sujets, faites des bulletins d'information numériques et la promotion d'un livre facile à lire du mois, organisez l'aide aux devoirs et tous types d'événements.

- Utilisez les médias sociaux comme Facebook, podcasts, YouTube, etc.

- Inscrivez-vous et organisez des événements à l'extérieur de la bibliothèque : rencontrez des personnes souffrant de dyslexie où elles se trouvent.

23. PHOTO DAISY DROP-IN DANS UNE BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE EN SUÈDE




DAISY Drop-in
chaque mardi entre
13h et 14h

Bibliothèque
publique, la Suède

Daisy Drop-in : tous les mardis entre 13 heures et 14 heures – j'ai pris la photo de ce dépliant dans une bibliothèque publique en Suède.

Il y a quelques photos des bibliothèques suédoises parce qu'avec quelques collègues, on a fait un voyage d'études en Suède en octobre 2013. Là-bas, MTM et toutes les bibliothèques travaillent ensemble pour le service Daisy.

24. UNE APPROCHE GLOBALE / INTÉGRÉE + UNE STRATÉGIE À LONG TERME



Une approche globale + une stratégie à long terme

le bâtiment de la bibliothèque, le site web, le catalogue, la collection et sa présentation, IT, personnel, marketing, ressources, ...



Utilisez la check-list et les directives, découvrez les bonnes pratiques et la base de connaissance

Mettez en place un programme complet et une stratégie à long terme.

Utilisez cette check-list et partagez vos initiatives pour enrichir notre base de connaissances.

Le bâtiment de la bibliothèque, le site Web, le catalogue, la collection et sa présentation, IT-trucs, personnel, marketing, ressources... : c'est cette approche intégrée couvrant le service des bibliothèques entières et s'étendant sur plusieurs années qui fait tout fonctionner.

Suivez les indications.

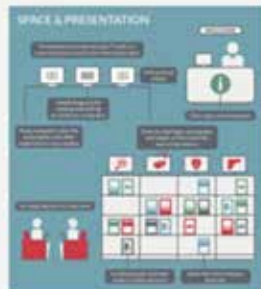
Dans les directives, vous pouvez également lire sur les outils de lecture, aides techniques, impression conviviale pour dyslexiques et beaucoup d'autres éléments que nous n'avons pas le temps de présenter aujourd'hui. Nous avons inclus une liste de « bonnes pratiques » et une base de connaissances pour vous aider et vous inspirer.

Et nous avons créé une check-list pour vous, afin d'avoir un bref aperçu des sujets les plus importants (en anglais et en néerlandais).

25. NOTRE CAMPAGNE « IK HAAT LEZEN! »

DYSLEXIA? WELCOME TO OUR LIBRARY!

COLLECTION & DEVICES



« Je déteste la lecture ! »

Nous entendons régulièrement cette déclaration dans les conversations avec les enfants et les jeunes souffrant de dyslexie. Et vous probablement aussi.

Mais lire, c'est trop important pour abandonner. Devoirs pour l'école, les sous-titres d'un film, les horaires du train... trop pour mentionner qu'il faut savoir lire. Et souvent aussi rapidement.

Et lire est enrichissant. Nous en sommes tellement convaincus que tous ensemble et avec des activités amusantes, nous encourageons les enfants à lire en dehors des heures d'école.

Ne pas avoir son mot à dire sur les livres cool - pensez à Harry Potter - est pour beaucoup d'enfants avec dyslexie une frustration supplémentaire.

DYSLEXIE? WELKOM IN ONZE BIBLIOTHEEK!

COLLECTIE & HULPMIDDELEN



26. + 27. POURQUOI UNE CAMPAGNE PUBLICITAIRE ?



les jeunes dyslexiques

Pourquoi une campagne publicitaire?

- Les livres en format Daisy peuvent vraiment aider les enfants et les jeunes avec des troubles de la lecture:
 - au minimum: pratiquer la lecture / la richesse de la langue
 - dans le meilleur des cas: découvrir la joie de lire.
- L'enthousiasme à l'introduction de Luisterpunt, mais Luisterpunt n'a été que découvert accidentellement (bourses, Eureka Die-'s-lekti-kus, par intermédiaires, ...).
- L'intérêt des écoles, mais aussi des Centres PMS, des orthophonistes, écoles supérieures d'ergothérapie, logopédie, enseignement.
- Nous avons remarqué une grande demande et un grand potentiel.
- La convention avec la VUV (les éditeurs en Flandre) en 2011.

28. PARTENAIRES

La Vlaamse Uitgevers Vereniging (VUV) travaille depuis déjà un certain temps avec Eureka ADIbib pour convertir des livres éducatifs vers un fichier digital pour des élèves souffrant de dyslexie. Des livres d'école sont lus à haute voix et peuvent être chargés sur l'ordinateur. Luisterpunt et la VUV ont signé un accord en 2011 grâce auquel Luisterpunt peut aussi prêter des livres Daisy à des personnes souffrant de dyslexie. Les livres Daisy sont des livres ordinaires qui sont lus à haute voix du début jusqu'à la fin. Pour faire connaître cette offre, Luisterpunt et ADIbib font une campagne, soutenue par le Département d'éducation et culture du gouvernement néerlandophone, et par la VUV. Ensemble, nous voulons soutenir toute personne souffrant de dyslexie et montrer que lire est toujours possible, pour tout le monde.

29. PHOTO : FILLE DANS LA CLASSE - LAPTOP



30. PHOTO : QUINTEN



Lecture de livre Daisy + livre imprimé à la bibliothèque scolaire (Sint-Niklaas)

31. AFFICHES DANS LES GARES, LES ÉCOLES, LES BIBLIOTHÈQUES



Nous attirons l'attention des enfants et des jeunes souffrant de dyslexie grâce à des affiches dans des écoles, dans les gares, dans les cabinets de logopédie et, enfin et surtout, les bibliothèques.

32. CAMPAGNE PUBLICITAIRE



Gadgets: signets, marqueurs, housse pour sac à dos, stylos 4 couleurs, autocollants

C'est une campagne publicitaire pour les jeunes, alors nous trouvons très important de distribuer et d'offrir de chouettes gadgets...

33. SITE WEB



Les enfants et les jeunes souffrant de dyslexie trouvent, sur le site Internet de la campagne Ikhaatlezen.be, les informations de façon amusante et tout à fait à leur mesure. Les parents, professeurs et logopèdes trouvent aussi de la lecture et des conseils.

Sur notre page Facebook, tout le monde peut exprimer son opinion, poser une question, donner des suggestions et des réponses.

Et un bulletin numérique (3 ou 4 fois par an) avec des suggestions, des activités, des ateliers d'information...

34. UNE CAPTURE D'ÉCRAN DU SITE WEB DE LA PAGE POUR LES JEUNES



35. MÉDIA

media

Articles
 – journaux
 – revues

- écoles / élèves / parents (Klasse)
- Familles (De Bond)
- Bibliothèques (Meta)
- Logopédie

Les émetteurs de télévision régionaux

Des articles ont été publiés dans des magazines spécialisés (p. ex., *Meta*, *Logopedie*), dans tous les magazines *Klasse*, dans le *Bond*, *Metro*.

36. MÉDIA



37. MÉDIA



38. MÉDIA



39. AVEC LE LANCEMENT D'UN ESPACE « FACILE-À-LIRE », À LA BIBLIOTHÈQUE DE MOL



40. DES SOIRS DE FORMATION



Bibliothèque publique, la Flandre

Plusieurs bibliothèques nous ont demandé d'organiser une soirée de formation sur la dyslexie. Avec une professeure qui travaille sur la recherche dans les domaines de la dyslexie, la dyscalculie et la dyspraxie (qui explique la dyslexie d'une façon compréhensible) et avec Eureka ADIbib qui enrichit les livres scolaires, ainsi que moi-même pour raconter des livres Daisy et leurs avantages et comment on travaille avec.

41. LES BIBLIOTHÈQUES

– 85 % des bibliothèques publiques en Flandres et Bruxelles prêtent des livres Daisy, lecteurs et logiciel

– 266 bibliothèques ont ± 69.000 livres Daisy de Luisterpunt

– ± 39.000 prêts en 2013

La vie de A à Z.

- 85 % des bibliothèques publiques en Flandre et Bruxelles prêtent des livres Daisy, des lecteurs et logiciels
- 262 bibliothèques ont ± 69 000 livres Daisy de Luisterpunt
- ± 39 000 prêts en 2013

42. PHOTOS



Les meubles Daisy... avec tout : livres, lecteur, DVD avec l'explication, dépliants, affiche.

43. PHOTOS



Cartable avec un lecteur Daisy, des livres imprimés avec leur version Daisy (différents niveaux de difficulté), un manuel.

Vous voyez aussi une astuce : référencez votre collection de livres pour la jeunesse et les livres Daisy. Collez dans/sur le livre normal une étiquette : « la bibliothèque dispose aussi de ce livre en Daisy » et sur la boîte avec le livre Daisy : « la bibliothèque dispose aussi du livre normal », comme ça, les professeurs et les enfants savent tout de suite quel livre est aussi disponible en format Daisy dans la bibliothèque. Tellement facile, tellement pratique !

Ces étiquettes se trouvent dans Biblioprint, une application pour imprimer des étiquettes.

COOPÉRATION AVEC LES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES : SITUATION GAGNANT-GAGNANT

- Luisterpunt peut s'adresser à plus de personnes mobiles, de personnes malvoyantes et personnes âgées (élargissement du groupe cible).
- Les bibliothèques publiques locales peuvent proposer un service adapté aux membres qui, à cause des troubles de la vue ou de dyslexie, abandonneraient et ne viendraient plus/pas à la bibliothèque pour des livres imprimés (fidélisation de la clientèle).
- Les personnes avec un trouble de la lecture ne sont pas isolées, mais peuvent venir à la bibliothèque, les services de base sont accessibles pour tous (inclusion).
- Les enfants et jeunes souffrant de dyslexie restent dans leur contexte local et peuvent emprunter simultanément le livre imprimé et le livre en format Daisy (inclusion – pratiquer la lecture).

44. PHOTO : BIBLIOTHÈQUE LOUVAIN



Avec des fragments des livres format MP3 – 4 écouteurs.

45. COOPÉRATION ENTRE 3 PARTENAIRES

Luisterpunt :

- Donner une collection de livres en format Daisy à prêter
- Fournir du matériel de promotion
- Ateliers d'information au personnel de la bibliothèque

Bibliothèques publiques :

- Promotion locale et coopération avec les partenaires pertinents locaux
- Réellement prêter les livres en format Daisy (collections prêtées) et les lecteurs Daisy

Point d'appui provincial des bibliothèques :

- Soutien sur le plan promotionnel
- 1 ou 2 lecteurs Daisy gratuits pour chaque bibliothèque

46. COLLECTIONS PRÊTÉES

Base = 100 titres (pour commencer)
 Enfants et adultes
 Leur propre choix ou Luisterpunt
 Flexible

47. UNE CAPTURE D'ÉCRAN DU SITE WEB



Les pages pour les bibliothèques avec bons exemples et astuces.
 On a aussi un bulletin numérique pour les bibliothèques.

48. PHOTO : HANNA



Retenez aussi que les enfants souffrant de dyslexie peuvent dorénavant profiter de superbes livres, qu'ils savent lire les mêmes livres que leurs contemporains et acquérir la richesse de la langue qui va avec leur âge et leur intelligence.

49. QUESTIONS ? LINKS CONTACT

Questions?

N'oubliez pas la check-list!

www.ifla.org/lsn pour:

- Directives & checklist en pdf
- Knowledge base & best practices
- Contact
Saskia.Boets@luisterpuntbibliotheek.be



Saisissez la check-list ! Vous trouverez les directives sur la page Web : elles comprennent une base de connaissances et un chapitre avec les bonnes pratiques. Nous vous invitons à nous contacter avec vos questions, ainsi qu'avec vos idées de bonnes pratiques. Nous voulons maintenir la base des connaissances à jour et chaque exemple est plus que bienvenu.